



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Social et société

- À Darnétal, le centre social Pierre Damamme a été inauguré - Paris Normandie
- À Rouen et à Bolbec, la tentation de ne pas aller voter ? - Paris Normandie
- Saint-Étienne-du-Rouvray. Série « Ils vivent à La Houssière » - Brigitte, la doyenne du quartier - Paris Normandie

Économie et vie des entreprises

- Gruchet-le-Valasse - Aucun industriel n'investit dans l'incertitude -Virginie Lutrot lance un pacte choc pour sauver l'industrie française - Le courrier cauchois
- Aero Excellence - Normandie AeroEspace déploie un plan d'accompagnement - La Gazette France
- [Photos] Rouen. Destination IA, une vaste exposition sur l'intelligence artificielle normande à découvrir à l'Atrium – Tendance Ouest
- Près de Rouen, le bras de fer se poursuit autour de l'implantation d'une antenne de téléphonie 4G-5G – 76 actu
- Lagune de digestats près de Rouen - la société Tryon Environnement explique et précise son projet – 76 actu

Travaux et aménagements

- Harfleur. Tramway - le gros des travaux a commencé – Le courrier cauchois
- Le Havre. Un nouveau parc à vélos bientôt mis en service près de la gare - Paris Normandie
- Un chantier à venir boulevard Gambetta pour le franchissement de l'Aubette, à Rouen - Paris Normandie

Sécurité

- Ouverture de gymnases, maraudes renforcées, la préfecture de la Seine-Maritime déclenche le plan « temps froid » - ICI
- Plan d'urgence hivernale en Seine-Maritime - ouverture de gymnases à Rouen et au Havre – 76 actu
- Météo. Orages, vent violent, crues - à quoi faut-il s'attendre en ce début de semaine en Seine-Maritime ? – Le courrier cauchois
- Saint-Romain-de-Colbosc. Quatre blessés après deux accidents en quelques heures sur la D6015 – Le courrier cauchois

- Le Havre. Les sauveteurs en mer mobilisés pour le remorquage d'un catamaran – Le courrier cauchois
- Près d'Étretat, le GR 21 interdit d'accès jusqu'à nouvel ordre en raison d'un glissement de terrain - Paris Normandie
- Accident entre une moto et un camion à Sotteville-lès-Rouen - le pilote évacué à l'hôpital - Paris Normandie
- Incendie près de Dieppe - un bâtiment qui stockait des pommes de terre part en fumée – 76 actu
- Incendie dans un immeuble au Havre - trois personnes relogées - Paris Normandie
- Arrestation de Mohamed Amra - des policiers rouennais ont été décorés - Paris Normandie
- Arrestation de Mohamed Amra - plusieurs policiers de Rouen décorés lors d'une cérémonie discrète - ICI

Collectivités locales et équipements publics

- Agent de la ville de Rouen accusé de complicité de génocide au Rwanda, ce que l'on sait - Paris Normandie
- Humidité, fissures et étais à Lillebonne - le musée Juliobona ne rouvrira pas - Paris Normandie
- Lillebonne. Le musée Juliobona fermé en urgence - les collections retirées pour être mises à l'abri – Le courrier cauchois

Éducation

- Un professeur d'université sanctionné pour propos racistes propulsé sur une liste RN - Le Poulpe
- « Mon fils doit se reconstruire » - la maman du collégien exclu de Yerville livre sa version des faits - Paris Normandie
- Barentin. Le lycée Thomas-Corneille a 60 ans – Le courrier cauchois

Agriculture

- Agriculture. Le gouvernement débloque 1,71 million d'euros pour soutenir les céréales normandes – Tendance Ouest

Mobilité

- Ce groupe Facebook renseigne sur les transports à Rouen et la position des contrôleurs. Est-ce légal ? - 76 actu

Justice

- À Rouen, le procès d'une ex-cadre de l'association Luck For Life pour diffamation - Paris Normandie
- Orthodontiste de Rouen jugée pour escroquerie - la CPAM, l'ordre des dentistes et des familles parties civiles au procès - ICI

Environnement

- Espèces protégées - à Rouen, une association dénonce le projet d'aménagement de la Côte Sainte-Catherine – 76 actu
- « Il faut commencer dès la maternelle à leur inculquer l'écologie » - Des écoliers à la main verte renaturent une friche de leur village pour la transformer en parc paysager – France 3

Santé

- Orthodontiste suspendue pour escroquerie à Rouen - la galère de milliers de patients privés de soins - Paris Normandie
- Pays de Caux. Vigilance, l'eau est impropre à la consommation dans plusieurs communes - des distributions de bouteilles à venir – Le courrier cauchois
- Au centre Becquerel de Rouen, un nouveau traitement innovant dopé à l'IA s'attaque aux cancers – 76 actu
- Santé. L'eau potable déclarée impropre dans les communes de l'Inter Caux Vexin – Tendance Ouest

Politique

- Pour Édouard Philippe, horizon mairie du Havre puis objectif Élysée - L'équation (pas simple) du maire sortant – 76 actu
- Municipales 2026 - au Havre, le candidat UDR-RN veut s'imposer pour une triangulaire - ICI
- Municipales - La vie est de plus en plus dure pour les gens - Céline Vitard, tête de liste pour le Parti des travailleurs à Rouen – Tendance Ouest
- Municipales 2026. Qui sont les têtes de liste à se présenter à Sotteville-lès-Rouen ? – Tendance Ouest
- Municipales 2026. À Eu, la droite part en ordre dispersé entre candidat officiel et dissidents - Paris Normandie
- Municipales 2026. Arnaud Tesson, agriculteur, monte une seconde liste à Saint-Nicolas-d'Aliermont - Paris Normandie
- Municipales 2026 - sans opposition déclarée, Nathalie Thierry brigue un cinquième mandat à Clères - Paris Normandie
- Fécamp. Des divergences confortées mais toujours du respect au dernier conseil municipal – Le courrier cauchois
- Fécamp. La liste de David Roussel, avec Pierre Aubry – Le courrier cauchois
- Municipales 2026 _ pourquoi Pascal Houbron, maire de Bihorel, ne sera finalement pas tête de liste – 76 actu
- Municipales 2026. Qui est David Duhamel, le candidat de l'union de la gauche à Bolbec – Tendance Ouest

- « Nous avons pu tisser un lien de confiance avec les habitants » - le maire socialiste sortant de Montivilliers mise sur son bilan pour affronter ses adversaires RN et LR aux municipales – France 3

Acteurs publics

- Derrière l'échec médiatique d'Albert, un projet d'IA plus global qui s'ancre dans l'État
- La chute des postes hors concours fait baisser les recrutements externes de fonctionnaires de l'État
- Les services d'administration centrale dépassés par l'inflation normative
- Un incident « historique » à la DGFIP met les opérations comptables des collectivités à l'arrêt

À Darnétal, le centre social Pierre Damamme a été inauguré

Ambre Guignon

4–5 minutes

Le 13 février 2026, la Ville de Darnétal a inauguré le centre social Pierre Damamme du nom du médecin et ancien maire de la ville.



Le centre social se situe dans l'ancienne maison de Pierre Damamme à Darnétal. - Paris Normandie



Par Ambre Guignon

Publié: 15 Février 2026 à 12h27 Temps de lecture: 1 min

Le nouveau centre social de Darnétal, situé dans le quartier du

Robec, prioritaire de la ville, a été inauguré le 13 février. Celui-ci se situe dans l'ancienne maison du docteur Damamme, qui a été maire de la commune de 1971 à 1977.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Une plaque commémorative en son honneur a d'ailleurs été dévoilée. Ce [centre social](#) est composé de deux étages. Au rez-de-chaussée, des salles d'activités, une cuisine et un espace convivial servent d'accueil. Les bureaux du centre social et une salle multimédia sont situés au premier étage. Le dernier étage est, quant à lui, dédié au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui y a ses bureaux. Les services sont donc rassemblés au même endroit, au cœur du quartier prioritaire du Robec, pour « *être au plus près des besoins de la population* », estime Eddy Simon, directeur du centre social.

2,3 millions d'€

La rénovation du bâtiment a duré environ 1 an et demi et s'est faite avec la conservation des éléments patrimoniaux. De l'acquisition de la maison à la fin des travaux, le projet a représenté un investissement de 2,3 millions d'euros. Mais Darnétal a pu compter sur la participation financière de l'État, de la Région, du Département, de la Métropole et de la CAF. Christopher Langlois, maire de la ville, se félicite de ses actions pour mettre en place « un lieu utile et vivant qui appartient aux habitants ».

« C'est comme chez nous »

Des familles fréquentant le centre social étaient elles-mêmes présentes lors de l'inauguration. Sourire aux lèvres, elles témoignent : « *Ça fait longtemps qu'on l'attendait, c'est un peu comme chez nous, une deuxième maison* », pour ces personnes qui se considèrent comme une « *grande famille* ». Ce lieu qui reste dans la sphère de la solidarité permet d'accompagner et de créer du lien pour les personnes qui en ont besoin.

Municipales 2026. À Rouen et à Bolbec, la tentation de ne pas aller voter ?

Patricia LIONNET

6–8 minutes

À quatre semaines du premier tour des élections municipales, dont les dernières avaient été marquées par une abstention record, quelles sont les motivations des électeurs ? Exemples dans deux communes de la Seine-Maritime où l'on s'est peu déplacé en 2020.



Publié: 14 Février 2026 à 07h03 Temps de lecture: 1 min

Comme un signe (encourageant). Dimanche 8 février 2026, ce quadra à la casquette et à la veste en velours déguste son café en terrasse de la fameuse institution dominicale rouennaise. Sur le Clos, au marché Saint-Marc, l'homme ne donnera ni son nom ni son accord pour la photo. Mais, à cinq semaines tout juste ce jour-là, du premier tour des élections municipales (15-22 mars), son enthousiasme citoyen et civique casse avec la morosité du moment. *« J'irai voter, c'est la base de notre système politique. Le vote blanc est comptabilisé, ce qui n'est pas le cas de l'abstention. Alors, autant se déplacer même pour marquer son mécontentement. »*

« Conscients des enjeux locaux »

Cette envie d'élection sera-t-elle suivie par les Rouennais inscrits

sur les listes électorales ? Ce qui romprait avec le taux d'abstention record qui a touché la capitale normande aux dernières municipales, en 2020 : 62 % le 15 mars, alors que [l'épidémie de Covid-19](#) gagnait en intensité à quatre jours du début du confinement et 70 % le 28 juin. Ce second tour dans un contexte sanitaire particulier n'a pas réussi à ramener les électeurs aux urnes. Il affichait au niveau national – un record pour un scrutin local – le chiffre de 58,4 %. Et bien plus chez nous avec un 60,11 % en Seine-Maritime et 59,3 % dans l'Eure.

« Est-ce que cela va changer notre vie ? »

Hervé, Bolbécais

Alors, la ville de Rouen est particulièrement scrutée avec un des taux d'abstention les plus forts dans la région il y a six ans. Tout juste élu dans un contexte particulier et sans grande adhésion, [Nicolas Mayer-Rossignol](#) avait précisé, à l'époque, que la faible participation ne « *satisfait personne. C'est sûrement lié à des raisons générales, nationales, sanitaires (...). Cela impose l'humilité, et un grand sens du rassemblement.* »

Ce dimanche-là, à l'heure où co-listiers et militants distribuent tracts et informations au cœur du Clos Saint-Marc, un candidat en position éligible sur une liste adverse du maire sortant de Rouen se rassure en disant qu'il « *n'entend pas parler d'abstention. Les gens sont conscients des enjeux locaux et cela ne devrait être sans commune mesure avec l'ambiance en 2020.* »

Vraiment, un sursaut peut-il se profiler ? Le baromètre de la confiance politique du [Cevipof \(Centre de recherches politiques de Science Po\)](#) rendu public le 9 février 2026 indique que seuls 22 % des Français déclarent avoir confiance dans la politique. Malgré tout, la proximité fait figure de refuge selon l'enquête d'OpinionWay. Effectivement, le niveau très faible (15 %) des partis contraste avec la confiance accordée aux élus locaux : les maires recueillent 60 % de confiance.

Cela commence mal avec Hervé, la tête plongée dans sa grille de

jeux dans un des bars de Bolbec. Samedi 7 février 2026 au matin, à l'heure du café, le Cauchois balaie nos questions d'un geste de la main : « *Je m'en moque de ces élections. Est-ce que ça va changer notre vie ? Qui va payer notre plein d'essence ?* » Un rien bougon, le Bolbécais qui désigne les élus locaux par un « ils » général n'ira donc pas voter. Dégoûté, indifférent et lassé.

« Il faut y aller au risque de laisser la place aux extrêmes »

À deux tables de là, Patricia, qui remplit également sa grille, a le discours plus enthousiaste. « *On en parle un peu sur Facebook, je m'y intéresse, c'est quand même ce qui se passe chez nous. Je vis à Bolbec depuis ma naissance, depuis quarante ans, c'est normal d'aller voter.* » Ici, on a voté à un peu moins de 40 % au second tour en juin 2020 (et à 45 % au premier).

Retour à Rouen sur [le marché](#) avec Alain, 78 ans. « *Je connais de plus en plus de personnes qui trouvent que le vote ne sert à rien. Je comprends que l'on puisse être découragé, mais il faut y aller, au risque de laisser la place aux extrêmes* », dit-il, installé à une terrasse près d'un marchand de matelas. Ce dernier secoue la tête : « *Pas question de parler politique avec mes clients, c'est trop risqué.* »

Benjamin, présent avec ses agrumes et son accent du sud-ouest au petit marché du samedi matin à Bolbec évoque le sujet sans détour : « *Je suis très politisé, mais je ne vote pas. Je n'en parle pas avec mes clients qui préfèrent le sujet de la famille et de la santé. Je pense créer un site sur l'abstention et faire une liste de tous les élus condamnés !* »

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



Saint-Étienne-du-Rouvray. Série « Ils vivent à La Houssière » : Brigitte, la doyenne du quartier

Blaise Diagne

6–8 minutes

Tranches de quartier (1/5). En périphérie sud de la ville, l'ensemble Hartman-La Houssière, quartier populaire à l'habitat mixte, fait peu parler de lui. Ce qui ne signifie pas qu'il n'a rien à dire. Ses habitants (se) racontent.



Publié: 16 Février 2026 à 08h32 Temps de lecture: 1 min

Brigitte Despres, 77 ans, est un pilier du Truck café, à la fois bénévole de [l'association du centre social de La Houssière](#) (ACSH) et membre active du groupe depuis le démarrage, en 2022. « *Je suis un boute-en-train, dit-elle. Ça me plaît, le contact avec les gens. C'est quelque chose qui est en moi.* »





Brigitte Despres est une figure du quartier, qu'elle habite depuis la fin des années 70. - Montage Paris Normandie

À [Saint-Étienne-du-Rouvray](#), ajoute-t-elle, tout le monde la connaît. Elle ne parle pas que du sud de la commune, le centre de gravité de l'ACSH. « *J'ai été serveuse, respectée par tout le monde.* » D'abord quartier Langevin, puis « *au café de la mairie* », le bar-tabac de l'hôtel de ville, « *entre 1980 et 2015, jusqu'à [sa] retraite* ».

Patte blanche au Château Blanc

Son arrivée dans la commune ouvrière remonte à 1974, et se fait du côté d'un autre quartier, au Château Blanc. Brigitte, née en 1948 à Rouen, avait passé toute son enfance à Dieppe chez son parrain et sa marraine, avant de revenir chez ses parents, à La Feuillie, dans la campagne brayonne. Elle a 26 ans et deux enfants issus d'un premier mariage quand elle s'installe dans un des immeubles nouvellement construits du quartier populaire stéphanois.

« *On s'est installé avec mon mari qui était originaire d'ici, à Faucigny, dans un F5. Ma belle-mère habitait déjà l'immeuble, ça avait été une des premières locataires à y entrer.* » À l'époque, habiter ici était plutôt vu comme une chance. « *Il fallait montrer patte blanche. Le notaire nous avait dit qu'il voulait des gens bien, on nous avait demandé un extrait de casier judiciaire. On connaissait tout le monde, et tout le monde nous connaissait.* »

« *Dès 1978, les dealers sont arrivés dans les cages d'escalier.* »

Brigitte Despres

L'utopie qui accompagne la construction de ces grands ensembles des années 60 fait toutefois vite long feu. « *Les choses se sont très vite dégradées, dès 1978. Les dealers sont arrivés dans les cages d'escalier.* » Cette délinquance, juge la septuagénaire, s'est

enkystée dans le quartier jusqu'à aujourd'hui.

« Tout le monde ici connaît quelqu'un... »

En 1981, direction donc La Houssière. D'abord dans un appartement, jusqu'en 1990, puis dans une maison « *rue Émile Zola, en face de la tour* », où elle vit toujours avec son troisième mari. Au milieu des années 80, elle prend aussi un second emploi, comme responsable de ménage à la SNCF, « *pour joindre les deux bouts* ». Encore maintenant, explique-t-elle, « *tout le monde ici connaît quelqu'un qui travaille à la SNCF* » – l'un de ses huit petits-enfants y exerce actuellement le métier d'électricien.

À La Houssière, Brigitte retrouve les problématiques laissées au Château Blanc, et en premier lieu le trafic de drogue. « *Dans les années 90 surtout, c'était la cata !* » Jamais embêtée, la mère de famille a suivi l'évolution de son quartier depuis son petit pavillon. Le voisinage s'est internationalisé – « *Un Arménien, un Portugais, un Français, un Algérien... Avant, il n'y avait que des Français* » – sans que cela ne lui pose le moindre problème. Certains de ses petits-enfants sont métissés.

Chez Momo, les kebabs et les coiffeurs

La disparition des petits commerces, en revanche, la chagrine. La seule supérette de La Houssière, « *Chez Momo* », a mis la clé sous la porte « *en 2015* », croit-elle se souvenir. « *Et il n'y a plus rien non plus en bas [dans le vieux centre-ville], se plaint la Stéphanaise. Que des kebabs et des coiffeurs ! Maintenant, on doit aller à Sotteville pour faire nos courses. Heureusement que mon mari a une voiture !* »

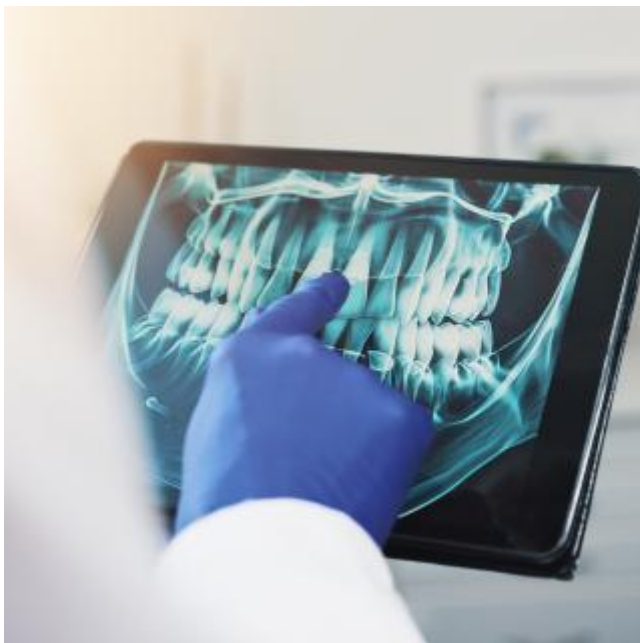
Avec un fils résidant au Château Blanc, une fille dans le centre-ville stéphanois, une autre à Buchy et un dernier à Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray est définitivement sa ville. Une grande opération de rénovation des petits pavillons de La Houssière est annoncée pour 2026. Au Château Blanc, l'immeuble Faucigny et

ses 126 logements doivent tomber en 2030 dans le cadre de l'[Anru II](#) et de son programme national de rénovation urbaine.

Lire aussi



[Un chantier à venir boulevard Gambetta pour le franchissement de l'Aubette, à Rouen](#)



[Orthodontiste suspendue pour escroquerie à Rouen : la galère de milliers de patients privés de soins](#)



Gruchet-le-Valasse. "Aucun industriel n'investit dans l'incertitude" : Virginie Lutrot lance un pacte choc pour sauver l'industrie française

Cédric Thomire

3–4 minutes

"Pour réussir, il faut changer de méthode." C'est le message que porte Virginie Lutrot, présidente de Caux Seine aggro et première vice-présidente d'Intercommunalités de France. Jeudi 12 février, lors d'une rencontre à l'abbaye du Valasse organisée par AD Normandie sur la décarbonation comme levier de réindustrialisation, elle a lancé *L'Appel du Valasse*. *"C'est un pacte de stabilité fondé sur les 'trois 5' : cinq ans de stabilité normative, cinq ans de stabilité fiscale et des contrats territoriaux de cinq ans pour sécuriser les implantations industrielles prioritaires. Parce qu'aucun industriel n'investit dans l'incertitude."*

Trop de freins à l'investissement

Lors de cette matinée, des acteurs industriels ont rappelé la lourdeur administrative et l'instabilité législative qui freinent les investissements. Eric Dehouck, directeur général d'Eastman France, et Jean-Christophe Lesguillier, directeur général de Futerro, ont demandé lors d'une table ronde à laquelle participait Marie-Agnès Poussier-Winsback, députée et vice-présidente de l'Assemblée nationale, une visibilité fiscale et réglementaire à plus long terme, indispensable face à la concurrence internationale, notamment chinoise. Pour eux, il existe un décalage entre les

ambitions nationales et les réalités du terrain. Pour un projet comme celui de Futerro, production d'acide lactique pour recycler du bioplastique, *"le dossier de permis de construire et d'autorisation environnementale (ICPE) a représenté 6 500 pages, 56 pièces distinctes et le travail de trois personnes à plein temps pendant un an, a illustré Jean-Christophe Lesguillier. Nous avons reçu ce matin même 29 pages de commentaires. Je n'ai aucune idée du temps qu'il nous faudra pour répondre."*



Eric Dehouck, directeur général France Eastman - Cédric Thomire

Un terrain de jeu inégal

Si ces industriels ne contestent pas devoir respecter des normes environnementales, ils soulignent que ce n'est pas le cas de leurs concurrents internationaux. *"Quand vous passez une énergie dingue à balayer avec les services de l'Etat tous les détails sur l'impact environnemental et qu'au bout de deux ans vous avez un recours, c'est incompréhensible pour mes actionnaires américains, commente Eric Dehouck. Leur réaction, c'est de dire : on commence à construire et on ira en justice pour traiter les recours."* Et son futur voisin Futerro d'illustrer : *"En Chine, vous construisez et vous avez le permis à la fin de la construction !"*

Pour Virginie Lutrot, *"si on veut vraiment innover en France, il faut de la liberté et de la confiance et le modèle d'instruction des dossiers aujourd'hui ne le permet pas. Il y aurait de vraies économies si l'Etat était là où il est indispensable, c'est-à-dire travailler sur le lobby européen. Mais quand on est sur le terrain, on se retrouve avec des points bloquants. Qu'on nous fasse confiance"*.

Aero Excellence : Normandie AeroEspace déploie un plan d'accompagnement ...

Par Chloé Guerout

~3 minutes

En bref

Normandie AeroEspace déploie un plan d'accompagnement pour accélérer la labellisation Aero Excellence de ses membres.



Demgy Normandie a obtenu le niveau Bronze.

Publié le 16 février 2026 - Mis à jour le 16 février 2026

Annoncé le 12 février 2026 à Rouen, le dispositif Aero Excellence, porté par le Groupement des industries françaises aéronautiques et

spatiales (GIFAS) et les grands donneurs d'ordre, vise à structurer l'excellence opérationnelle de la filière aéronautique, spatiale et défense.

Ce label international repose sur une autoévaluation de la maturité industrielle des entreprises, suivie d'un audit permettant d'obtenir un niveau Bronze, Argent ou Or. L'objectif pour 2026-2027 est d'accroître le nombre de sous-traitants engagés afin de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement.

240 sites en France

À décembre 2025, 450 sites étaient engagés dans le monde, dont 240 en France. Environ 40% ont été évalués et 30% ont obtenu le niveau Bronze.

En Normandie, Safran Nacelles, à Gonfreville-l'Orcher, est devenu le premier site français labellisé Argent. L'entreprise de taille intermédiaire Demgy Normandie a, elle, obtenu le niveau Bronze.

Dans leur sillage, NAE engage un plan d'accompagnement pour ses membres et les 7 sites déjà inscrits dans la démarche.

Un accompagnement de trois jours

L'accompagnement, assuré sur trois jours par l'association Space Aero, est financé à 50% par la Région Normandie, dans la limite des fonds disponibles. Les évaluations porteront notamment sur la gestion des ressources humaines, la planification, la performance fournisseurs, la qualité, la cybersécurité et l'environnement.

En 2025, trois formations ont été organisées en Normandie. En 2026, le programme s'élargira avec le relais de Form'action du GIFAS et de nouveaux modules dédiés à la performance fournisseurs et à la qualité produit.

[Photos] Rouen. Destination IA, une vaste exposition sur l'intelligence artificielle normande à découvrir à l'Atrium

Alexandre Leno

3-4 minutes

C'est parti pour deux ans d'exploitation. La nouvelle exposition de l'[Atrium à Rouen](#), inaugurée jeudi 12 février, invite le public à plonger au cœur de l'[intelligence artificielle \(IA\)](#) et de ses secrets. L'exposition "Destination IA" est divisée en deux parties. La première explore, à travers différentes salles thématiques dans les couloirs d'un *simili* Datacenter, les multiples applications de l'IA en Normandie.



En Normandie, l'IA et le numérique se sont vite imposés dans le domaine de la santé. Une pièce compile les nouvelles technologies

développées dans la région, telles que le Medical Training Center du CHU Rouen. - Alexandre Leno

"Casser les codes" de l'IA

De la santé, à la [cybersécurité](#) en passant par l'agriculture, le transport ou le patrimoine, "Destination IA" compile les technologies de 70 experts et entreprises normandes, partenaires de l'exposition. Le but ? *"Casser les codes"* de cette technologie qui s'impose dans les usages de notre quotidien. *"Ce sont plein d'innovations mais qui ne sont pas forcément reliées à l'intelligence artificielle générative"*, explique Marion Denorme, représentante de l'association Science Action Normandie à l'Atrium, en charge de l'exposition.

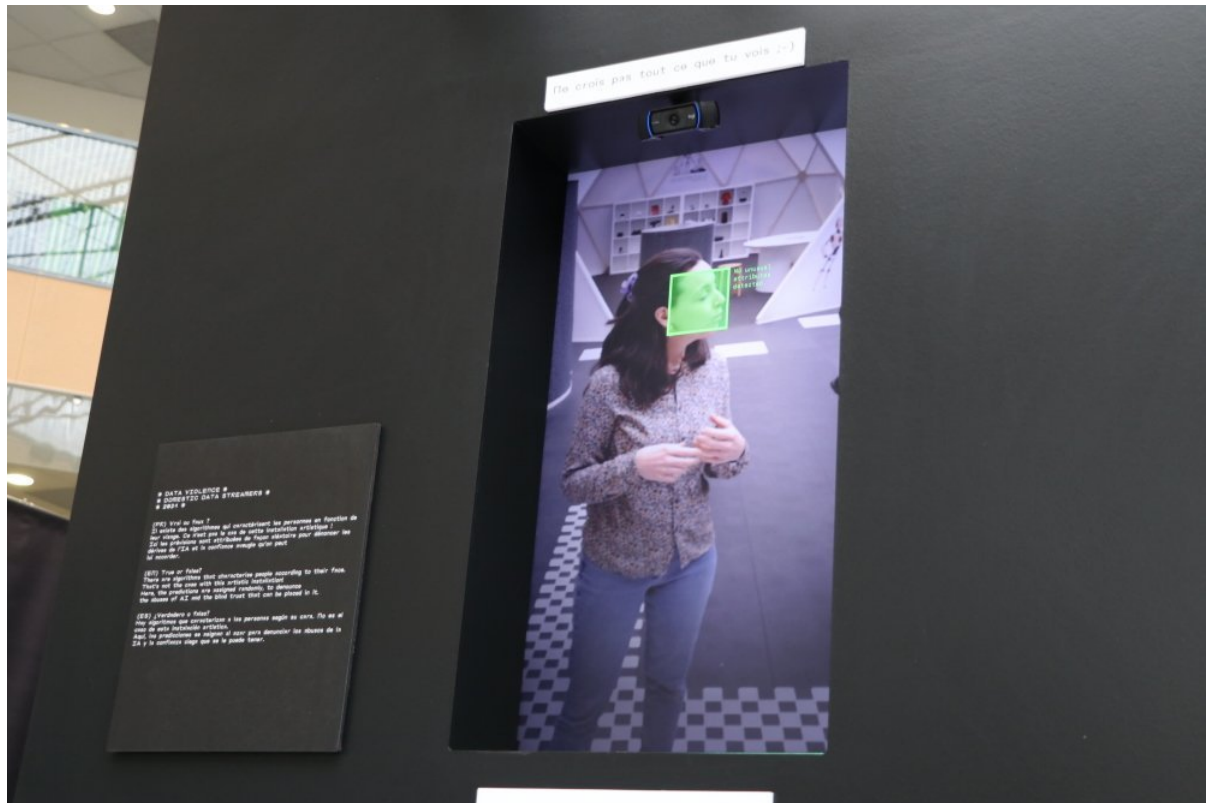


Rançongiciels, hameçonnage, vol de données... Une salle sensibilise le public aux nombreux risques numériques. L'occasion aussi de mettre en avant les acteurs normands de la cybersécurité, tel le laboratoire Greyc à Caen. - Alexandre Leno

"On veut montrer que cette IA se retrouve dans de très nombreux secteurs et qu'il faut sortir de l'idée mâchée que l'IA, c'est forcément ChatGPT". En deuxième partie, l'exposition propose de questionner les conséquences de l'IA - empreinte carbone des

centres de données, enjeux de sécurité et de démocratie...

L'exposition se poursuit jusqu'au 31 octobre 2027.



L'exposition questionne également les conséquences de l'IA, ses effets sur l'environnement et ses potentielles dérives. Ici, l'IA devine le profil et le caractère d'un individu avec les seuls traits du visage.

- Alexandre Leno

"Mettre en avant les métiers de la filière du numérique en Normandie"

Il faut compter en moyenne 1h30 à 2h de visite sur les 1 000m² d'exposition au rez-de-chaussée de l'Atrium. Si elle est ouverte à tous, "Destination IA" s'adresse en particulier à un public scolaire. En plus de l'aspect pédagogique, il s'agit aussi de mettre en avant les métiers de la filière du numérique en Normandie, via l'agence régionale de l'orientation. Cet autre partenaire de l'exposition développe plusieurs contenus à destination des jeunes, de la primaire jusqu'au lycée. *"On a aussi une sensibilité concernant la mixité dans les sciences. En effet, il y a très peu de femmes dans ces métiers, on a donc mis en avant le portrait de plusieurs figures féminines. Il faut dire que dans le secteur du numérique les femmes ne représentent que 14% de la masse salariale."*



L'exposition propose de redécouvrir la tapisserie de Bayeux, recomposée numériquement dans un espace de projection à 360° à l'aide de 86 photographies de l'œuvre originale assemblées en une seule image. - Alexandre Leno

Près de Rouen, le bras de fer se poursuit autour de l'implantation d'une antenne de téléphonie 4G-5G

7–9 minutes

Les habitants de Longuerue poursuivent leur combat contre l'implantation d'une antenne de téléphonie 4G-5G, qu'ils estiment trop proche des habitations. Explications.

Sur le même thème

[Antenne-relais](#)

Article réservé aux abonnés



Manuel Cargnelutti refuse qu'une antenne de téléphone soit installée au bout de son jardin, sur la parcelle voisine d'un agriculteur. ©Isabelle VILLY

Fin décembre 2025, [nous évoquions](#) le **projet d'implantation d'une antenne de téléphonie 4G-5G** de l'opérateur Bouygues, à [Longuerue](#), qui avait suscité un tollé chez les riverains et les habitants, déterminés à **déposer un recours**, ce qu'ils ont fait dès début janvier.

Depuis la rencontre de décembre avec les représentants de Bouygues, les détracteurs du projet n'ont toutefois toujours pas obtenu gain de cause, à savoir que cette antenne soit implantée ailleurs. Et **le bras de fer continue...**

Quatre parcelles alternatives proposées

« On a proposé quatre parcelles alternatives à l'opérateur, dont deux potentiellement acceptables et qui n'ont pas de riverains à proximité, ce serait l'idéal », affirme Manuel Cargnelutti, dont la maison est située près de la parcelle privée où Bouygues projette d'implanter **son antenne d'une hauteur de 34,50 mètres**. Des parcelles au sujet desquelles les riverains nourrissaient de forts espoirs qu'ils soient validés par l'opérateur, mais le 5 février, ce dernier leur a fait savoir, qu'il n'était pas possible de retenir ces terrains.

Les parcelles ne répondent pas aux critères. Le site actuel est maintenu

Interrogé par la rédaction, l'opérateur a confirmé avoir « étudié trois parcelles proposées », et précisé que celles-ci « ne répondent pas aux critères, c'est pourquoi le site actuel est maintenu ».

Pour Manuel Cargnelutti, plutôt dépité par cette réponse somme toute laconique et selon lui sans véritable argument, cette fin de non-recevoir s'explique surtout par le fait que **l'opérateur ne veut pas engager de dépenses supplémentaires** pour implanter son antenne : « les arguments que Bouygues fait valoir, concernant la distance entre l'antenne de téléphonie et la ligne électrique qui ne doit pas être trop éloignée, mais aussi le chemin d'accès qui doit

être carrossable et le site retenu, qui doit couvrir également une partie de la commune de Vieux-Manoir » , détaille le riverain, convaincu que c'est une raison financière qui a conduit l'opérateur à ne pas retenir les parcelles proposées.

Une réponse qui ne satisfait pas les riverains

Ce dernier ne compte pour autant pas se satisfaire de cette réponse et il a d'ailleurs aussitôt prévenu le maire de Longuerue, Jacques Petit, qui lui-même a d'ores et déjà sollicité un rendez-vous auprès de l'opérateur. « Je vais de mon côté solliciter des rendez-vous auprès des maires de Bierville et Vieux-Manoir puisque cette antenne vise aussi à couvrir ces deux communes », indique Manuel Cargnelutti, qui a bien **l'intention d'actionner tous les leviers** à sa disposition pour que ce projet d'antenne, derrière sa haie, n'aboutisse pas.

Quid de l'impact sanitaire et de l'intégration paysagère ?

En plus des maires des communes voisines, l'habitant de Longuerue rappelle que le préfet a aussi été contacté, tout comme le sénateur Patrick Chauvet ou encore la communauté de communes Inter Caux Vexin.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Et Manuel Cargnelutti compte bien mettre en avant d'autres arguments : « l'ANFR (Agence nationale des fréquences) recommande **une distance de 100 mètres** d'une école ou d'une crèche pour implanter une antenne, et l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) a également rendu des rapports avec les effets potentiels des antennes 3G et 4G et pour la 5G, on ne dispose pas encore du recul suffisant concernant les champs

électromagnétiques », affirme l'habitant de Longuerue, qui avance un autre critère, celui de « l'intégration paysagère que prévoit le code de l'urbanisme. On ne dit pas qu'on ne veut pas d'antenne, mais on refuse cette nuisance et d'ailleurs on propose des solutions. Mais c'est un peu le pot de terre contre le pot de fer », déplore Manuel Cargnelutti.

Les arguments de l'opérateur

De son côté, l'opérateur rappelle que ce projet d'implantation vise à **améliorer la couverture du réseau** des opérateurs Bouygues Telecom et SFR sur les communes de Longuerue, Vieux-Manoir et Bierville. « L'objectif de ce nouveau relais de radiotéléphonie mobile est d'optimiser la couverture à l'intérieur des bâtiments et d'augmenter la capacité de débit pour s'adapter à l'augmentation croissante des usages.

Les premières démarches de recherche ont débuté en 2021, et Bouygues Telecom a informé le maire de la commune de son intention », indique la chargée de communication. Là encore, les riverains objectent d'ailleurs que la commune de **Longuerue dispose d'une couverture suffisante** et que rien ne justifie, à leurs yeux, l'implantation d'une telle antenne si proche de maisons.

Bouygues affirme « respecter l'ensemble des réglementations en vigueur »

L'opérateur indique de son côté que la mairie n'avait pas de parcelles communales pour ce projet et c'est pourquoi une parcelle privée a été retenue. « Ce projet a été mené en toute transparence et en concertation avec la commune. Le Dossier d'Information Mairie (DIM) a été déposé le 21 mai 2025. Il a été mis à la disposition de tous les habitants pendant un mois avant le dépôt de la Déclaration Préalable (DP), instruite favorablement le 24 novembre 2025 », poursuit la chargée de communication de Bouygues, qui insiste sur le fait que « Bouygues Telecom respecte

l'ensemble des réglementations en vigueur ».

Les habitants ne comptent pas lâcher l'affaire

À ce stade, les riverains ne comptent pas lâcher l'affaire, même si les pistes pour s'opposer à ce projet semblent s'amoinrir au fil des jours. Lors de la réunion qui s'était tenue, en décembre dernier, à Longuerue, les représentants de l'opérateur de téléphonie avaient d'ailleurs signalé aux riverains que même dans l'éventualité d'implanter l'antenne ailleurs, il serait indispensable que le propriétaire de la parcelle retenu pour le projet renonce à son contrat. Et en l'occurrence, ce dernier ne semble pour l'instant pas enclin à revenir en arrière, même s'il comprend que pour les voisins les plus proches, la perspective de voir une telle antenne, si près de leurs habitations, puisse les déranger.

Le propriétaire du terrain ne compte pas changer d'avis, pour l'instant

« Moi, je fais ça pour rendre service aux gens, pour qu'ils aient du réseau. Tout le monde se plaint quand il n'y en a pas et quand on fait quelque chose pour qu'ils en aient, les gens râlent quand même », regrette l'agriculteur, qui nous a affirmé que pour l'instant, il ne compte pas changer d'avis. Il ne nie pas que ce contrat signé avec l'opérateur va lui rapporter un peu d'argent, mais il l'affirme, son objectif premier est de rendre service.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Lagune de digestats près de Rouen : la société Tryon Environnement explique et précise son projet

5–7 minutes

La société Tryon Environnement, à l'initiative du projet d'implantation de lagune de digestats, à Saint-Jacques-sur-Darnétal, rencontre une forte opposition. Elle répond.

Article réservé aux abonnés



Le digestat stocké servirait aux agriculteurs pour l'épandage. ©© Aurélie Bouquet – Tryon Environnement

Par [Isabelle Villy](#) Publié le 14 févr. 2026 à 10h26

Une réunion à destination exclusivement des élus a eu lieu à Ry près de [Rouen](#), mardi 3 février, par la **société Tryon Environnement**. La réunion n'étant ouverte ni au public ni à la

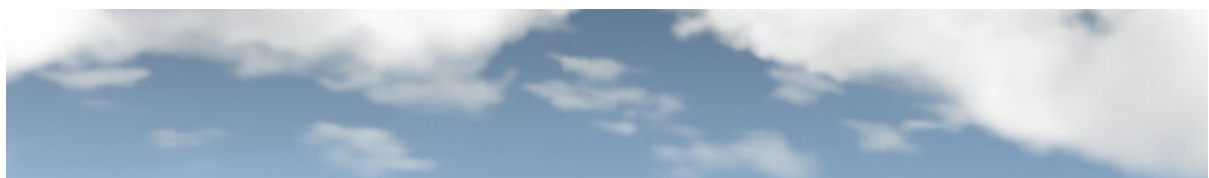
presse, nous avons posé quelques questions à la responsable communication de l'entreprise.

Comment le choix du terrain pour implanter la lagune a-t-il été réalisé ?

Le choix du terrain du stockage du digestat repose sur des critères précis et anticipés. Sa localisation est étudiée afin d'être à **proximité de l'unité Modul'O**, ce qui permet de limiter les distances de transport du digestat entre l'unité et le site de stockage (un camion par jour lorsque l'installation fonctionnera à pleine capacité). Ce site de stockage est également implanté au cœur du plan d'épandage, avec deux campagnes d'environ dix jours par an, afin de réduire les distances entre ce site et les parcelles agricoles fertilisées. Le digestat, en effet, est un **fertilisant naturel produit localement**, qui permet de réduire le recours aux engrais chimiques étrangers.

Ce travail est mené par notre ingénieur agronome, en partenariat avec les agriculteurs du territoire. Le terrain retenu, d'**une surface totale de 5 200 m²**, permet d'accueillir une poche étanche de 2 300 m² dans des conditions conformes à la réglementation ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement), aux règles d'urbanisme et aux exigences d'implantation vis-à-vis des habitations, des cours d'eau et des zones sensibles. Ces éléments sont vérifiés à travers des études de sol réalisées par des bureaux d'études indépendants.

S'agissant des captages d'eau et de la sécurité des eaux souterraines, un hydrogéologue agréé et mandaté par l'Agence régionale de Santé de Normandie assure le suivi de notre plan d'épandage et de chacune des campagnes d'épandage à venir. S'agissant des itinéraires initialement envisagés entre l'unité et la lagune, ils ont également été modifiés.





La société Tryon dispose déjà d'une première unité en exploitation, Modul'O Yvelines, et développe actuellement trois nouvelles unités, dont une à Rouen. ©Plan/Julie Boinville Architecte

Les motifs soulevés par le maire et les opposants, comme la présence de marnière, d'un captage d'eau, ou encore des voiries inadaptées... ont-ils été pris en compte par votre société ?

Oui. Dès que nous avons trouvé le terrain d'implantation de notre site de stockage du digestat, nous avons engagé un dialogue avec la commune et pris en compte les remarques formulées. Nous avons notamment rencontré le maire de Saint-Jacques-sur-Darnétal, en octobre 2025, afin de lui présenter le projet.

À cette occasion, il a exprimé des réserves sur les trois points mentionnés. Nous avons donc demandé à notre bureau d'études de compléter ses analyses géotechniques. Cette adaptation a été intégrée dans les éléments complémentaires déposés en décembre, afin de répondre aux préoccupations exprimées par la commune.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

S'agissant **des captages d'eau et de la sécurité des eaux souterraines**, un hydrogéologue agréé et mandaté par l'Agence régionale de Santé de Normandie assure le suivi de notre plan d'épandage et de chacune des campagnes d'épandage à venir. S'agissant des itinéraires initialement envisagés entre l'unité et la lagune, ils ont également été modifiés.

Avez-vous un « Plan B », au cas où ce projet ne serait pas réalisable et validé à cet endroit ?

Nous sommes sensibles à la réaction que notre projet a suscitée et la consultation publique préfectorale n'était malheureusement pas adaptée au calendrier des municipalités concernées du fait des élections municipales à venir. Nous sommes à l'écoute des demandes et interrogations et nous nous adapterons le cas échéant.



Illustration d'une lagune de stockage de digestats. ©© Aurélie Bouquet – Tryon Environnement

La société Tryon Environnement ajoute que lorsqu'elle a eu connaissance de la constitution d'un collectif de riverains et de l'organisation de la réunion publique du 30 janvier dernier, elle a pris contact avec ses représentations pour y participer « et

répondre directement aux questions des habitants. Notre proposition a été refusée », indique la responsable de communication, qui ajoute : « nous restons néanmoins disponibles pour échanger et apporter des éléments factuels sur le projet, dans un dialogue constructif, fondé sur l'intérêt de tout le territoire ».

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Harfleur. Tramway : le gros des travaux a commencé

Luc Gallais

2-3 minutes

C'est un chantier majeur (353 millions d'euros investis) qui va durer jusqu'à la fin 2027, période durant laquelle des tests sont prévus sur les futures rames du tramway. La construction de la future ligne C a pris une nouvelle tournure en ce début d'année sur la pointe de Caux. En particulier sur le secteur de la Brèque, qui accueillera une des deux stations harfleuraises, "Cœur historique", où des ouvriers s'affairent pour réaliser de nouveaux aménagements. Mais aussi le long de l'ancienne voie ferrée qui permettait à la Lézard'Express Régionale (LER) de circuler, en cours de transformation.

Le stationnement en question

"Il y avait déjà eu des travaux préparatoires en 2025 (base de vie de chantier, sur les différents réseaux électriques ou de gaz, des dévoiements de réseau qui sont encore à mener), mais oui, il y a eu un réel coup d'accélérateur sur le chantier, déclare Pascal Leprettre, vice-président du Havre Seine Métropole chargé de la mobilité. Des ouvrages sont en cours sur cette grande zone, l'équivalent de six terrains de football. Les deux giratoires ont été largement réduits pour permettre le début de la conception des rames." Ce qui entraîne des ralentissements aux heures de pointe et quelques modifications de circulation. Actuellement, l'avenue du Clos de Labédoyère se trouve en impasse vers le giratoire et l'accès à la zone d'activités de La Courtine s'effectue depuis la rue éponyme. La statue Jehan-de-Grouchy devra également être

déplacée pour être installée sur la future place de l'Eure qui sera requalifiée. "*On sera ici sur un véritable nœud multimodal*, assure Pascal Leprettre, *avec des plateformes, des arrêts de bus, des pistes cyclables et un parking relais de 127 places.*" La question du stationnement pose d'ailleurs un souci pour des riverains, puisqu'une pétition circule pour demander du stationnement gratuit.

Le Havre. Un nouveau parc à vélos bientôt mis en service près de la gare

Anne-Sophie Duval

3–4 minutes

Afin de faciliter la mobilité urbaine, un nouveau parc à vélos sécurisé, avec plus de places, est en cours d'aménagement sur le parvis de la gare du Havre.



120 vélos pourront être garés dans ce nouvel équipement du réseau LiA. - Anne-Sophie Duval/Paris Normandie



Publié: 14 Février 2026 à 06h52 Temps de lecture: 1 min

Pour mieux répondre à la demande croissante des cyclistes urbains, un nouveau parc à vélos sécurisé est en cours d'installation sur le parvis de la gare du Havre. Il va remplacer l'actuel parc qui fermera définitivement le jeudi 12 mars, avant

d'être démonté. L'ouverture du nouvel équipement est prévue le lundi 2 mars 2026. « *Ce qui permettra aux usagers de bénéficier d'une dizaine de jours pour effectuer le transfert de [leur vélo](#) de l'ancien parc vers le nouveau* », précise la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

120 places au lieu de 40

Ce nouveau parc du [réseau LiA](#) offrira une capacité totale de 120 places, contre seulement 40 dans l'abri actuel. Il comprendra 38 places extérieures et 82 places intérieures, dont 6 dédiées à la recharge des vélos électriques et 2 réservées aux vélos-cargos.

L'accès à la zone intérieure sera gratuit et possible 24h/24, 7j/7, sur présentation d'un Pass LiA.

Lire aussi

[Football – Ligue 1 : héroïque, le HAC s'offre un succès hors norme face à Toulouse](#)

[Football – HAC. Sofiane Boufal, sacré nouveau roi du Stade Océane ! Les notes des Ciel et Marine](#)

[Football – Ligue 1 : les supporters de Toulouse provoquent un incident après la victoire du HAC](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Un chantier à venir boulevard Gambetta pour le franchissement de l'Aubette, à Rouen

Mélanie Bourdon

1-2 minutes

Deux tabliers de l'ouvrage d'art Gambetta, situé au droit du franchissement de l'Aubette, sur le boulevard Gambetta, à Rouen, vont être démolis et reconstruits cet été. Un avis de [marché public](#) a été publié le 3 février afin de lancer les travaux.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

La Métropole de Rouen confirme : « *La rivière de l'Aubette traverse le Boulevard Gambetta pour rejoindre un ouvrage hydraulique le long du chantier de l'extension Becquerel, puis les fossés de l'hôtel de Région avant de se déverser dans la Seine.* »

Des travaux dans l'été

Un contrôle, fin 2024, du pont qui permet le passage de la rivière sous le boulevard a montré des signes de vieillissement très importants justifiant la désignation d'un maître d'œuvre début 2025. Un confortement provisoire a été mis en place en février 2025, indique le descriptif du marché public.

Ouverture de gymnases, maraudes renforcées, la préfecture de la Seine-Maritime déclenche le plan "temps froid" - ICI

Bradley de Souza

3–4 minutes

La préfecture déclenche son plan "temps froid" jusqu'à mardi matin et ouvre deux gymnases aux plus vulnérables à Rouen et au Havre (photo d'illustration). © Maxppp - Vincent Voegtlin

Publié le samedi 14 février 2026 à 7:23

La préfecture de la Seine-Maritime déclenche le plan d'urgence hivernale "temps froid" à partir de ce vendredi 13 février 2026 jusqu'au mardi 17 février au matin. Deux gymnases sont ouverts à Rouen et au Havre, les maraudes sont renforcées.

La préfecture de la Seine-Maritime déclenche son plan d'urgence hivernal au niveau "temps froid" dès ce vendredi 13 février 2026 jusqu'à mardi 17 février au matin. Les températures annoncées par Météo France restent positives en journée mais pourront aller de 0 à -5 degrés la nuit.

De la neige, très faible, pourrait même tomber dans la nuit de samedi à dimanche. La Seine-Maritime est en vigilance jaune neige-verglas. La préfecture **ouvre deux gymnases**, Graindor à Rouen et Monod au Havre pour les personnes les plus vulnérables jusqu'à mardi matin. Les horaires **des accueils de jour** sont élargis. Les maraudes sont également renforcées.

Pour afficher ce contenu Facebook, vous devez accepter les

Plan d'urgence hivernale en Seine-Maritime : ouverture de gymnases à Rouen et au Havre

2–3 minutes

La Préfecture de Seine-Maritime a déclenché un plan d'urgence hivernale. Il s'agit principalement de mettre à l'abri les personnes fragiles vivant sans domicile.

Sur le même thème

[froid](#)

[Neige](#)

[SDF](#)



La neige est déjà tombée un peu plus tôt dans la saison au Havre ou à Rouen (©LB/76actu)

Par [Louise Boutard](#) Publié le 13 févr. 2026 à 20h50

La Préfecture de Seine-Maritime a déclenché un plan d'urgence hivernale, entre ce vendredi 13 février au soir et le mardi 17 février au matin.

Neige possible

En plus des températures, ce sont les risques de **chutes de neige (faibles)** annoncées par Météo-France **dans la nuit de samedi à dimanche** qui pourrait devenir dangereuse pour les personnes en extérieur. Ces neiges attendues seront suivies de pluies.

À Rouen, le **gymnase Graindor**, près du Théâtre des arts, a été ouvert aux personnes sans domicile fixe. Au Havre, même opération avec le **gymnase Monod**, près du collège du même nom.

Les maraudes sont également renforcées pendant ces quelques jours et les accueils de jours ouvrent sur des plages horaires étendues exceptionnellement.

Pour toute demande de mise à l'abri de personne vulnérable, **contactez le 11froid5**.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Vidéos : en ce moment sur Actu

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Météo. Orages, vent violent, crues : à quoi faut-il s'attendre en ce début de semaine en Seine-Maritime

Adrien Verger

~2 minutes

Une météo agitée pour commencer la semaine. Météo France place la Seine-Maritime en [vigilance jaune](#) pour trois phénomènes : vent, orages et crues ce lundi 16 février.

Des conditions perturbées toute la journée

Dès le début de matinée, des averses parfois orageuses concernent le département. La vigilance jaune pour orages est effective jusqu'à 16h. En parallèle, des vents violents sont prévus tout au long de la journée. Des rafales pourraient atteindre 90 à 110km/h, notamment sur le littoral et les zones exposées. Le département est en vigilance jaune pour ce phénomène jusqu'à 20h. Des épisodes de grêle sont également possibles, avec des grêlons pouvant atteindre jusqu'à 2cm de diamètre. Côté températures, un maximum de 9°C est attendu.

Un risque de crues à surveiller à la mi-journée

Une vigilance concerne aussi les cours d'eau, notamment sur le tronçon de l'Epte et de la Seine. Le débit soutenu devrait provoquer une élévation des niveaux d'eau lors des pics de pleine mer à partir de la mi-journée ce lundi, indique le site [vigicrues](#). Sous l'effet cumulé des apports en eau et des marées, des débordements localisés restent possibles en amont, notamment entre Poses (27)

et Elbeuf (76), dans les secteurs les plus sensibles aux variations du niveau de la Seine.

Une amélioration attendue mardi

Selon les prévisions, les conditions météorologiques devraient progressivement s'améliorer mardi avec le retour d'éclaircies en journée.

Saint-Romain-de-Colbosc. Quatre blessés après deux accidents en quelques heures sur la D6015

Luc Gallais

1-2 minutes

Deux accidents en l'espace de quelques heures se sont produits vendredi 13 février, en fin d'après-midi, sur la route départementale 6015, dans le secteur de Saint-Romain-de-Colbosc.

Plusieurs blessés

Le premier a eu lieu aux alentours de 17 heures, au rond-point d'entrée de la ville, non loin de l'hyper U, impliquant une voiture et une moto. Le motard, légèrement blessé dans le choc, a été conduit vers un centre hospitalier. Puis vers 19 heures, cette fois à la sortie de Saint-Aubin-Routot en direction de Gainneville, un autre accident s'est produit avec trois véhicules concernés. La route a été barrée à la circulation, en raison de nombreux débris au sol et pour permettre aux secours d'intervenir, engendrant des bouchons aux alentours. Selon le service départemental d'incendie et de secours, le bilan pour ce deuxième accident fait état de trois jeunes personnes légèrement blessées et qui ont été transportées à l'hôpital. Des gendarmes ont également été mobilisés sur les lieux de ces deux accidents.

Le Havre. Les sauveteurs en mer mobilisés pour le remorquage d'un catamaran

Anaëlle Dessole

1-2 minutes

Samedi 14 février, les sauveteurs en mer de la SNSM du Havre, de Fécamp ainsi que l'hélicoptère Dragon 76 ont été mobilisés pour une opération de remorquage d'un catamaran à la suite d'une avarie et une voie d'eau.

[#Opération](#) de remorquage d'un catamaran par les [@SauveteursenMer](#) du Havre suite avarie + voie d'eau. Engagement  Dragon 76 pour relocalisation puis SNSM du Havre et de Fécamp pour assistance sur zone. Opération coordonnée par le [@CROSS_Jobourg](#) pic.twitter.com/b4kj80KB4Q
— Préfecture maritime Manche et mer du Nord (@premarmanche)
[February 14, 2026](#)

L'opération a été coordonnée par le Cross Jobourg. Les sauveteurs en mer de la station SNSM du Havre partagent des clichés de cette intervention sur leurs réseaux sociaux : *"Dans des conditions de mer rugueuses et rafraîchies par un vent de nord établi à 30/35 nœuds, réveil matinal ce samedi pour l'équipage de veille. Le cross Jobourg aura coordonné Dragon76, le CTT (canot tout temps, NDLR) de Fécamp, une drague, un navire de la Marine nationale et la SNS 161 (vedette) pour assister ce catamaran".*

Près d'Étretat, le GR 21 interdit d'accès jusqu'à nouvel ordre en raison d'un glissement de terrain

Paris Normandie

3-4 minutes

Les fortes pluies de ces derniers jours ont provoqué un éboulement le long du sentier de grande randonnée 21 obligeant des communes proches d'Étretat à interdire l'accès entre deux valleuses, dimanche 15 février 2026, pour des raisons évidentes de sécurité.



Les fortes pluies ont créé un éboulement sur le GR21, dimanche 15 février 2026. - Photo MARTIN Steven

Publié: 15 Février 2026 à 15h35 Temps de lecture: 1 min

En Normandie et plus précisément en Seine-Maritime, c'est LE sentier de prédilection des marcheurs. Le grand sentier de randonnée [GR 21 longe la côte d'Albâtre](#) du Tréport à Étretat le long des falaises avant de rejoindre Le Havre.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

C'est dans cette dernière portion que son accès vient d'être rendu interdit au public. À l'origine de cette décision, les municipalités des Loges et de Bénouville qui viennent de prendre ce dimanche 15 février 2026, un arrêté interdisant le passage entre les deux valleuses.

« En raison des très fortes précipitations de pluie de ces derniers jours, un glissement de terrain s'est produit sur le GR21 reliant la Vallease d'Etigues aux Loges à la Vallease du Curé à Bénouville », précisent les communes pour expliquer cette sage décision.

Photos à l'appui, elles insistent sur la stabilité trop incertaine du chemin.

Lire aussi

Accident entre une moto et un camion à Sotteville-lès-Rouen : le pilote évacué à l'hôpital

Paris Normandie

~2 minutes

Un accident s'est produit à Sotteville-lès-Rouen le 14 février 2026. Un motard a été transporté à l'hôpital.



Un motard a été évacué à l'hôpital après un accident à Sotteville-lès-Rouen le 14 février 2026. - Illustration Adobe Stock



Publié: 14 Février 2026 à 13h16 Temps de lecture: 1 min

Les pompiers sont intervenus pour un accident de la circulation en

fin de matinée le 14 février, sur le boulevard Industriel à [Sotteville-lès-Rouen](#) au niveau du magasin Metro, dans le sens Rouen vers Saint-Etienne-du-Rouvray.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

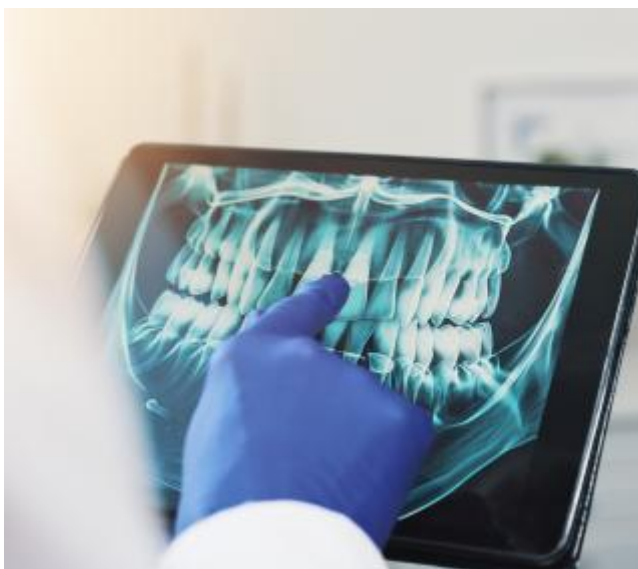
Urgence relative

Sept sapeurs-pompiers à bord de 3 engins sont intervenus à 11h32 pour cet accident de la circulation impliquant une moto et un poids-lourd sur le boulevard Industriel à Sotteville lès Rouen. «Le motard, blessé léger, a été transporté sur le centre hospitalier», indique le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours.

Lire aussi



[Un chantier à venir boulevard Gambetta pour le franchissement de l'Aubette, à Rouen](#)



Incendie près de Dieppe : un bâtiment qui stockait des pommes de terre part en fumée

~2 minutes

Un incendie s'est déclaré ce lundi 16 février 2026 à Bacqueville-en-Caux, près de Dieppe. Un bâtiment qui stockait des pommes de terre est parti en fumée.

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Incendie](#)

[Pompiers](#)



L'incendie s'est déclaré dans un bâtiment agricole à Bacqueville-en-Caux, près de Dieppe (Seine-Maritime), ce lundi 16 février 2026. ©Adobe Stock/Illustration

Par [Maria da Silva](#) Publié le 16 févr. 2026 à 8h50

Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 15 au 16 février 2026, au lieu-dit **Le Tilleul**, à [Bacqueville-en-Caux, près de Dieppe](#) (Seine-Maritime).

Dans un local de pommes de terre

Les sapeurs-pompiers ont été alertés à 2 h 18 qu'un feu s'était déclaré dans un **bâtiment agricole** de quelque 2 500 m² au total.

Selon les informations du service départemental d'incendie et de secours, le feu serait parti de **la salle de froid** de 1 200 m².

Il aurait impacté un stockage de pommes de terre. Deux lances ont été utilisées pour l'extinction du sinistre qui n'a pas fait de victime.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Arrestation de Mohamed Amra : des policiers rouennais ont été décorés

Paris Normandie

2-3 minutes

Lors d'une cérémonie organisée au palais de justice de Rouen le 13 février 2026, plusieurs policiers rouennais ont été décorés pour leur implication dans l'arrestation de Mohamed Amra.



Des policiers rouennais ont été décorés pour leur implication dans l'arrestation de Mohamed Amra. - Archives AFP

PARIS NORMANDIE

Publié: 13 Février 2026 à 20h05 Temps de lecture: 1 min

Lors d'une cérémonie déroulée dans la salle des pas perdus du palais de justice de Rouen le 13 février dans la matinée, 53

policiers du SIPJ (Service interdépartemental de police judiciaire) de Seine-Maritime ont été décorés pour leur implication dans l'enquête ayant permis l'arrestation de [Mohamed Amra](#), comme révélée par [Ici Normandie](#) et confirmée à Paris Normandie.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Légion d'honneur

Ils ont été récompensés de la médaille de la sécurité intérieure (3 échelons or, 12 échelons argent et 38 échelons bronze). Une commissaire divisionnaire fonctionnelle a été décorée de la Légion d'honneur. Cette cérémonie a eu lieu en présence notamment du préfet de la Seine-Maritime Jean-Benoît Albertini.

[Mohamed Amra](#) avait été arrêté en février 2025 en Roumanie. Le narcotrafiquant originaire de Rouen s'était évadé en mai 2024 lors de l'attaque d'un [fourgon pénitencier](#) au péage d'Incarville dans l'Eure.

Lire aussi



[Un chantier à venir boulevard Gambetta pour le franchissement de l'Aubette, à Rouen](#)



Incendie dans un immeuble au Havre : trois personnes relogées

La rédaction

3–4 minutes

Vendredi 13 février 2026, un incendie s'est déclaré rue Jules-Lecesne, au Havre. Le feu, parti d'un compteur électrique, a été rapidement maîtrisé. Trois personnes ont dû se reloger.



Les pompiers sont intervenus au Havre pour un feu d'appartement, vendredi 13 février 2026 au soir. - Illustration Paris Normandie



Par La rédaction

Publié: 13 Février 2026 à 21h49 Temps de lecture: 1 min

Vendredi 13 février 2026, les pompiers ont été appelés à 19h07 pour un incendie [rue Jules-Lecesne, au Havre](#). A leur arrivée, ils ont constaté un feu au niveau d'un compteur électrique dans le hall d'un appartement.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Relogées par leurs propres moyens

Les flammes ont été maîtrisées à l'aide d'une lance à incendie. Les pompiers ont constaté l'absence de victime. Cependant, trois personnes ont été impactées par cet incendie. Elles ont été relogées par leurs propres moyens.

Lire aussi

[Football – Ligue 1 : héroïque, le HAC s'offre un succès hors norme face à Toulouse](#)

[Football – HAC. Sofiane Boufal, sacré nouveau roi du Stade Océane ! Les notes des Ciel et Marine](#)

[Football – Ligue 1 : les supporters de Toulouse provoquent un incident après la victoire du HAC](#)

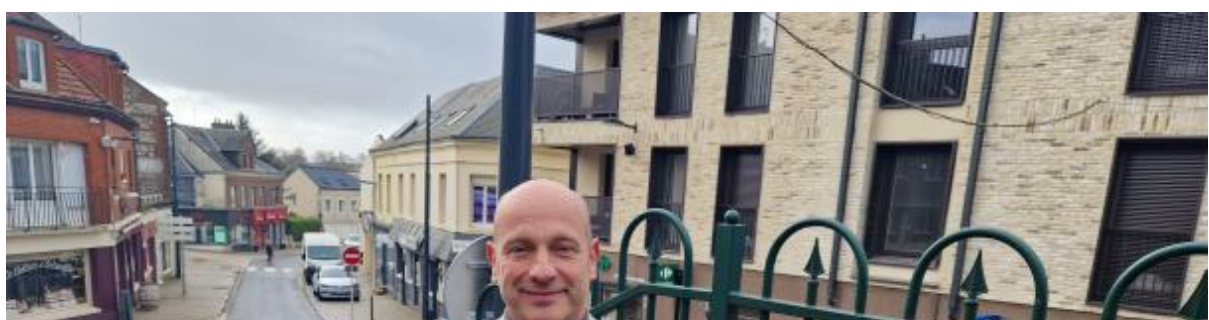
Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Arrestation de Mohamed Amra : plusieurs policiers de Rouen décorés lors d'une cérémonie discrète - ICI

Raphaël Tual

~4 minutes

Plusieurs policiers de Rouen ont été décorés, vendredi 13 février 2026, pour leur implication dans l'arrestation d'Amra. © Radio France - Raphaël Tual

Publié le vendredi 13 février 2026 à 18:52 Mis à jour le samedi 14 février 2026 à 10:00

INFO ICI Normandie. Un an après l'arrestation de Mohamed Amra, plusieurs policiers de la police judiciaire ont été décorés de la Légion d'honneur et de la médaille de la sécurité intérieure vendredi 13 février 2026 pour avoir contribué à l'interpellation du narcotrafiquant rouennais.

En toute discrétion, loin des caméras et appareils photo, une cérémonie s'est tenue au **palais de justice de Rouen** (Seine-Maritime), vendredi 13 février 2026. De nombreux policiers de la **police judiciaire** ont été décorés, en remerciement de leur implication dans la traque et l'arrestation en février 2025 du [narcotrafiquant rouennais Mohamed Amra](#).

La Légion d'honneur pour une officier

En présence notamment du préfet de la région Normandie, Jean-Benoît Albertini, de la procureure générale près la cour d'appel de Rouen, Nathalie Béchache, et du directeur national de la police judiciaire, Christian Sainte, la **Légion d'honneur** a été remise à

une officier du Service interdépartemental de la police judiciaire (SIPJ) de Rouen.

Plusieurs dizaines de policiers de la Division de la criminalité organisée et de la délinquance spécialisée (DCOS) du SIPJ de Rouen et de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Rouen ont été décorés de la médaille de la sécurité intérieure, allant de l'échelon or à bronze.

Cette cérémonie avait pour but de remercier ces fonctionnaires de leur implication dans l'arrestation en février 2025, de Mohamed Amra. Le [narcotrafiquant été arrêté en Roumanie](#) après presque un an de cavale. En mai 2024, celui qui a grandi à Rouen et à Évreux, s'était [évadé lors de l'attaque d'un fourgon pénitenciaire](#), au péage d'Incarville sur l'A154, dans l'Eure.

- [Police nationale](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Durant sa cavale suite à son évasion, le narcotrafiquant Mohamed Amra s'est en partie caché à Rouen, avant son arrestation en Roumanie le 22 février. Il s'était évadé lors de l'attaque d'un fourgon pénitenciaire au niveau du péage d'Incarville (Eure), deux agents pénitenciaires avaient été tués.

Le 05/03/2025 à 10:23

- Mohamed Amra, en fuite depuis son évasion meurtrière en mai

Agent de la ville de Rouen accusé de complicité de génocide au Rwanda, ce que l'on sait

Hélène Leforestier

6–7 minutes

Condamné en première instance à 14 ans de prison pour complicité de crime contre l'humanité et de génocide, Claude Muhayimana est rejugé en appel depuis le mardi 3 février 2026. Franco-rwandais, c'est un agent de la ville de Rouen.



Publié: 15 Février 2026 à 17h01 Temps de lecture: 2 min

Un agent de la ville de Rouen se trouve actuellement sur le banc des accusés dans un procès en appel pour complicité de génocide et de crime contre l'humanité. Les faits qui lui sont reprochés se sont déroulés au Rwanda, en 1994.

Qui est l'accusé ?

Claude Muhayimana est âgé de 65 ans. Né au Rwanda, il a obtenu la nationalité française en 2010. Employé municipal de la ville de Rouen, il avait été arrêté en 2014 et mis en examen pour complicité de génocide et de crime contre l'humanité.

[Condamné en 2021](#) à 14 ans de prison en première instance, il est jugé en appel à Paris depuis le mardi 3 février 2026. L'appel étant

suspensif de sa condamnation, il avait été réintégré aux services de la ville de Rouen entre 2022 et 2026.

Les faits qui lui sont reprochés

Les faits reprochés à Claude Muhayimana se sont déroulés entre avril et juillet 1994 dans l'ouest du Rwanda. Il était alors chauffeur d'une maison d'hôte à Kibuye. Il est accusé d'avoir volontairement transporté des gendarmes et des miliciens Interahamwe (bras armé du régime génocidaire hutu) vers plusieurs lieux de massacres, notamment une église, un stade et une école.

« *Acteur du génocide* » selon l'accusation, « *homme ordinaire* » selon sa défense, Claude Muhayimana affirme qu'il a sauvé des Tutsis, en les cachant chez lui et en aidant certains à s'enfuir en pirogue vers le Zaïre. Il était à l'époque marié avec une Tutsie.

Le procès d'assises avait eu lieu du 22 novembre au 17 décembre 2021. Il s'agissait du troisième procès en France lié au génocide des Tutsis. Des dizaines de témoins avaient été entendus, racontant l'horreur du génocide. Plusieurs d'entre eux affirmaient avoir vu l'accusé transporter ces miliciens, chantant « *Exterminons-les* » en brandissant leurs machettes.

Un nouveau procès

Selon [Africanews](#), Claude Muhayimana maintient sa ligne de défense lors de ce procès en appel. Il dit qu'il est innocent des chefs d'accusations qui lui sont reprochés. « *Mon client n'a pas participé au génocide et a au contraire activement contribué à sauver des vies* », soutient son avocat Réda Ghilaci.

Du côté de l'accusation, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda affirme que le récit de l'accusé est un « *tissu de mensonges* ». Au premier jour du procès, la présidente avait relevé plusieurs incohérences dans le récit du franco-rwandais et des contradictions dans les dates et les conditions de son départ du Rwanda.

Le procès en appel va durer quatre semaines, jusqu'au 27 février 2026. Claude Muhayimana encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

Demande d'enquête à Rouen

Après le dépôt de son recours en appel, Claude Muhayimana avait été réintégré dans les services de la mairie de Rouen en 2022. « *Il faut d'abord rappeler que depuis sa procédure d'appel, Monsieur Muhayimana bénéficie à nouveau de la présomption d'innocence* », répond Jean-Marc Magda, directeur général des services de la Mairie, interrogé par nos confrères de [France 3](#), après la publication d'une enquête du média [Le Poulpe](#).

Cette réintégration a soulevé des questions du côté des agents de la ville. « *Ça met en colère certains agents* », affirme ainsi une source syndicale. Plusieurs opposants au maire se sont également émus de la situation et ont demandé l'ouverture d'une enquête administrative.

« *Le droit n'est pas la morale et nous étions obligés de respecter le premier. Au soir du jugement, quel qu'il soit, des suites seront données* », précise Jean-Marc Magda à nos confrères.

Lire aussi



[Un chantier à venir boulevard Gambetta pour le franchissement de l'Aubette, à Rouen](#)

Humidité, fissures et étais à Lillebonne : le musée Juliobona ne rouvrira pas

Coline Poiret-Mellier

5–7 minutes

Fermé pour la pause hivernale, le musée Juliobona de Lillebonne ne rouvrira pas en ce début d'année 2026. Fragilisé par l'humidité, des micro-fissures et la présence de mэрule, le bâtiment doit faire l'objet d'un audit approfondi et de travaux de sécurisation.



Fermé pour la pause hivernale, le musée Juliobona de Lillebonne ne rouvrira pas en février 2026. - Paris Normandie /Coline Poiret-Mellier



Les portes resteront closes plus longtemps que prévu. Fermé pour la saison hivernale, le musée Juliobona ne rouvrira finalement pas en avril 2026. Caux Seine agglo, qui exerce la compétence musées depuis 2008, a annoncé vendredi 13 février 2026 le lancement d'une phase de sécurisation et d'études approfondies sur le bâtiment, l'ancien hôtel de ville de Lillebonne.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

À l'origine de cette décision : la découverte de fragilités structurelles. « *Le bâtiment, qui est accolé à un talus, subit les dégâts de l'humidité accumulée dans le talus. C'est un vieux bâtiment et, à cause de l'humidité, de la mûre et des parasites se sont développés* », détaille Virginie Lutrot, présidente de l'agglomération.

« *Nous réalisons régulièrement des audits pour surveiller l'état du bâtiment.* » La dernière visite, effectuée au printemps 2025, a révélé « *des microfissures* ». La fermeture hivernale devait permettre des investigations plus poussées.

Près de 80 étais par niveau

Aujourd'hui, l'ampleur exacte des dégâts reste inconnue. « *Nous ne connaissons pas encore l'ampleur des travaux à venir. Des travaux d'étalement vont être engagés. Les ouvriers vont casser, creuser et constater au fur et à mesure. On ne sait pas combien de temps ça va prendre* », détaille Virginie Lutrot. Un important chantier d'étalement débute dès lundi 16 février 2026. Quatre-vingts étais seront posés sur les quatre niveaux du musée afin de soutenir la structure fragilisée. Un audit devra déterminer l'ampleur exacte des dégâts et les travaux à mener. « *Il nous est impossible pour le moment de dire quand le musée rouvrira.* »

Les ouvriers vont casser, creuser et constater au fur et à mesure.
On ne sait pas combien de temps ça va prendre.

Virginie Lutrot, Présidente de Caux Seine agglo

Depuis jeudi 12 février 2026, la voie publique a été sécurisée sur la

place devant le musée. À l'extérieur aussi, des interventions sont nécessaires. *« Des bouts de la corniche menacent de tomber. Nous allons les décrocher pour voir si nous pouvons les rénover afin de préserver l'architecture d'origine et les replacer en sécurisant cette partie. »*

Mettre les collections à l'abri

Avant d'engager des travaux lourds à l'intérieur, un défi logistique s'impose : protéger les collections archéologiques. *« Il faut les mettre à l'abri et pour cela il faut de la place et des sols solides au vu du poids des pièces. Nous n'avons pas non plus le nombre exact de pièces car elles sont très variées. Ce sera l'occasion de réaliser un inventaire complet de nos collections. »*

Pour cette première phase de sécurisation et d'étude, Caux Seine agglo prévoit un budget de 48 000 euros.

En parallèle, le projet d'extension du musée, déjà évoqué en 2022, est reporté au prochain mandat. *« Nous estimons à 7,2 millions d'euros les pertes fiscales liées à la cessation d'activité d'Arlanxeo et de la chimie d'ExxonMobil, une fois les unités démantelées. Les cartes sont forcément rebattues »*, justifie la présidente.

Lire aussi



[« Mon fils doit se reconstruire » : la maman du collégien exclu de Yerville livre sa version des faits](#)

Lillebonne. Le musée Juliobona fermé en urgence : les collections retirées pour être mises à l'abri

Cédric Thomire

3—4 minutes

Mauvaise surprise en ce début d'année 2026. Caux Seine aggro (CSA) a été contrainte de fermer son musée Juliobona à cause de problèmes dans la structure du bâtiment. *"Au printemps dernier nous avons observé des microfissures qui nécessitaient de faire des investigations cet hiver. Le constat est que l'ancien hôtel de ville est attaqué par des parasites - notamment la grosse vrillette - et la mérule et qu'il faut procéder à son étalement"*, explique Virginie Lutrot, présidente de l'agglomération. Un audit devra préciser l'ampleur des dégâts et les travaux à mener. Le problème pourrait venir de l'humidité du talus au contact de la partie arrière du musée, là où les principaux désordres sont constatés. *"Il nous est impossible pour le moment de dire quand le musée rouvrira"*, reconnaît la présidente. *"Ce type de désordre est malheureusement courant dans les vieux bâtiments historiques"*.

Quatre-vingts étais posés

Quatre-vingts étais (pièce de charpente servant à soutenir ou à épauler provisoirement toute partie d'un ouvrage qui se déforme) vont être posés, sur les quatre niveaux du musée. Ce chantier commence lundi. Une entreprise est déjà en cours d'intervention pour mettre des filets de protection aux niveaux des corniches, dont certaines risquent de tomber. Montant de ces travaux de sécurité : 48 000€. Une fois le bâtiment en sécurité, toutes les pièces des

collections vont être mises à l'abri. *"Nous devons encore trouver un lieu adapté. Ce n'est pas la superficie qui compte, mais la résistance du sol - il y a des pièces lourdes - et les conditions de conservation"*, précise Angélique Parisch, directrice du pôle culture et sport de CSA.

"D'une difficulté une opportunité"

Ce n'est pas parce que le musée est fermé (6500 visiteurs à l'année) que son activité s'arrête. *"Il faut toujours faire d'une difficulté une opportunité"*, dit au passage Virginie Lutrot. *"Les médiateurs du musée préparent une exposition et un programme d'animations hors les murs, avec peut-être des interventions dans les écoles"*. L'Apollon digital devrait être déplacé dans un lieu public. *"Des visites guidées vont être proposées dans Lillebonne pour redécouvrir les richesses gallo-romaines en ville, en plus du théâtre romain, en partenariat avec le Département"*, complète Christine Déchamp, maire de Lillebonne. Le musée va aussi profiter du déménagement des collections pour affiner [l'inventaire de toutes les pièces de collection](#).

Le coût des travaux à venir s'ajoute à un contexte financier tendu. Le projet d'extension du musée a été reporté au prochain mandat car *"nous estimons à 7,2 millions d'euros les pertes fiscales liées à la cessation d'activité d'Arlanxeo et de la chimie d'ExxonMobil (une fois les unités démantelées), justifie Virginie Lutrot. Les cartes sont forcément rebattues"*.

Un professeur d'université sanctionné pour propos racistes propulsé sur une liste RN

Auteur Anass Iddou (Mediapart)

10–12 minutes

Sanctionné fin 2024 par l'université de Rouen pour des propos racistes, Pierre-Antoine Sprimont est aujourd'hui candidat sur la liste du Rassemblement national à Rouen. D'anciens étudiants témoignent. Une enquête judiciaire est en cours.

« *La liste que je conduirai sera constituée d'élus expérimentés [...] issus de la société civile qui ont leur ville au cœur.* » Le 21 janvier, Grégoire Houdan, tête de liste du Rassemblement national (RN) pour l'élection municipale de Rouen (Seine-Maritime), publie son affiche de campagne sur ses réseaux sociaux. À ses côtés apparaissent deux colistiers : Marie Berrubé, responsable départementale de l'Union des droites pour la République (UDR), le parti d'Éric Ciotti, et Pierre-Antoine Sprimont, professeur à la faculté de Rouen-Normandie.

Ce dernier a pourtant été sanctionné par l'université le 19 décembre 2024 pour des propos à caractère raciste à l'égard d'étudiant·es. Il a écopé d'une suspension partielle de dix-huit mois.

Sur le plan judiciaire, une enquête pénale est en cours pour « *harcèlement moral d'une personne suivie d'une incapacité supérieure à huit jours* », indique le parquet de Rouen à Mediapart. Cette personne, c'est Samuel*, ancien étudiant du professeur en licence comptabilité, contrôle, audit (CCA).

Samuel raconte qu'il a intégré cette formation en 2023, quatre ans après son arrivée en France, un titre de séjour étudiant en poche, en provenance du Sénégal. Dès les premiers jours, certains camarades le mettent en garde. « *M. Sprimont est un peu spécial, fais gaffe* », lui glisse-t-on d'après plusieurs sources.

Pierre-Antoine Sprimont, responsable du master CCA, est aussi un client du bar Le P'tit Dalloz, situé à cinq minutes à pied de la faculté, où il est réputé convier régulièrement ses étudiant·es. Officiellement, ces sorties ne sont pas obligatoires. Dans les faits, elles semblent perçues comme cruciales pour l'avenir académique et le passage en master des troisièmes années de licence.

Des remarques racistes répétées

« *Il savait très bien que certaines personnes n'allaient pas venir, surtout les personnes racisées* », décrit Alya*, étudiante voilée qui ne consommait pas d'alcool. Samuel, dont c'est aussi le cas, décide de s'y rendre à plusieurs reprises. Le jeune homme raconte avoir refusé les verres qu'on lui tendait. Avant de céder une fois, se sentant totalement sous pression du professeur. « *La suite de mon parcours scolaire se trouvait dans ce verre posé devant moi* », raconte-t-il.

L'enseignant, dans sa réponse envoyée à Mediapart (voir les annexes), rétorque : « *C'est totalement faux et calomnieux [...] il n'y a jamais eu de contrainte à consommer de boisson* », rappelant que « *l'essentiel était d'accompagner les intervenants* » après les conférences.

Lors d'une autre soirée, Pierre-Antoine Sprimont lui aurait déclaré : « *Je n'aime pas ton pays. Les mourides sont trop collants* », tout en sachant que l'étudiant appartient à cette confrérie religieuse.

(On reconnaît une bonne formation au nombre de Noirs et d'Arabes.

Pierre-Antoine Sprimont

En cours, l'évaluation des étudiant·es repose principalement sur l'interrogation orale. Très vite, Samuel a le sentiment d'être interrogé plus fréquemment que d'autres. Jade*, étudiante qui n'était pas visée par ces discriminations, le remarquait également : « *Il interrogeait toujours les personnes racisées.* »

À l'automne, lors d'une journée de « speed dating » autour de projets étudiants, Samuel fait un exposé sur des dalles conçues à partir de mégots de cigarettes recyclés. À la fin, Pierre-Antoine Sprimont lui lance : « *Vous n'avez aucun produit à proposer venant de chez vous, venant de la jungle ?* » La remarque laisse le groupe sans voix. Ces propos ont été reconnus par l'enseignant, d'après la sanction disciplinaire prononcée par la faculté.

Le professeur des universités l'affirme : « *Cet étudiant a mal interprété mes propos.* » « *Je lui ai conseillé de réfléchir à un projet en lien avec les ressources naturelles des forêts d'Afrique de l'Ouest* », dont l'étudiant est originaire, car, selon lui, « *aider au développement de son pays d'origine est important quand on vient étudier en France* ». Il tient également à rappeler ses « *projets de valorisation des bioressources de la forêt tropicale et de la jungle d'Afrique de l'Ouest* ».

Quelques semaines plus tard, lors du salon Studyrama au Zénith de Rouen, le professeur des universités tient des propos clairement racistes. Il y déclare : « *On reconnaît une bonne formation au nombre de Noirs et d'Arabes ; s'il y a trop d'étudiants étrangers originaires d'Afrique ou du Maghreb, c'est que la formation n'est pas recherchée.* » Ces propos, là encore, ont été reconnus par l'enseignant.

Interrogé sur ce fait, Pierre-Antoine Sprimont assure qu'il s'agissait au contraire d'une mise en garde, « *en reprenant mot pour mot les termes d'un collègue maître de conférences* », à l'égard des formations qui « *profitent de la méconnaissance et du désarroi d'étudiants étrangers non retenus en master universitaire pour proposer des formations qui n'accordent pas le grade de*

master [...] et cela afin qu'ils évitent une mauvaise orientation ».

Le 10 janvier 2024, enfin, à l'occasion d'une conférence Cerfrance réunissant une cinquantaine d'étudiant·es dans un amphithéâtre mal chauffé de l'université de Rouen, Pierre-Antoine Sprimont se tourne vers Samuel, qui porte un manteau : « *Vous avez froid ? C'est normal, vous venez de pays chauds.* » Jade, présente, confirme la scène. L'enseignant n'a pas souhaité commenter.

La question du voile serait également un problème à ses yeux. Lors d'un forum pour l'emploi, une étudiante voilée est interpellée : « *C'est comme ça que vous allez au job dating ?* » « *La seule chose qui dérangeait, c'était le voile* », estime Alya, aussi voilée, témoin de l'échange. « *Il aidait certains élèves à pousser leur CV auprès de cabinets. Nous, jamais* », complète-t-elle.

Une première alerte en janvier

Catherine*, responsable de la formation, évoque le cas d'une autre élève que Pierre-Antoine Sprimont surnommait « *la Touareg* » et à laquelle il demandait de retirer son voile. « *C'est faux et calomnieux* », récrimine l'enseignant, qui indique cependant que « *pour les visites dans les lycées et pour les missions avec les entreprises, [il] recommande (mais n'impose rien) la tenue la plus neutre possible* ».

De nombreux étudiants et étudiantes finissent par alerter Catherine : elle confirme avoir transmis en janvier 2024 un dossier comprenant une dizaine de témoignages anonymes à la direction, aux ressources humaines et à la présidence de l'université, dont Mediapart a pu consulter le contenu.

« *Je n'ai jamais eu de réponse. Pas même un accusé de réception. J'ai été complètement lâchée par l'université* », rapporte-t-elle la voix tremblante, encore très marquée par cet épisode. Interrogée par Mediapart, la présidence assure qu'un premier entretien avec Pierre-Antoine Sprimont s'est tenu dès le 1^{er} février 2024. Sans

suite.

Pendant ce temps-là, Samuel dévisse peu à peu au cours de son année de licence, d'après son récit : « *Je ne dormais plus, je mangeais peu, mes facultés cognitives étaient de plus en plus en baisse.* » Il est finalement refusé en master, tout comme un autre étudiant racisé ayant pourtant validé son année avec une moyenne supérieure à 12. « *C'était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase* », se souvient Jade.

Une suspension partielle de 18 mois

Avec elle, plusieurs étudiant·es décident de sortir de l'anonymat dans un courriel adressé à la présidence, qui saisit d'elle-même la section disciplinaire en avril 2024. Une enquête interne est ouverte, assortie d'une suspension à titre conservatoire de l'enseignant dans l'attente des suites de la procédure.

À l'issue de la procédure, le 19 décembre 2024, Pierre-Antoine Sprimont est suspendu de l'enseignement en master CCA pour dix-huit mois, sans privation de traitement. Autrement dit, il peut continuer d'enseigner dans les autres formations et conserve le même salaire.

« *Cette décision peut sembler faible au regard de la gravité des faits incriminés, mais c'est relativement élevé pour une première sanction* », explique Pierre-Emmanuel Berche, maître de conférences et ancien membre de la section disciplinaire de l'université.

Ce que confirme la présidence, qui souligne que la sanction prononcée figure « *parmi les plus élevées que la loi autorise* », se situant « *au cinquième rang sur sept* », les deux niveaux supérieurs correspondant à la mise à la retraite d'office et à la révocation selon [l'abécédaire des procédures disciplinaires](#).

En mars 2025, *Paris-Normandie* publie un article sur cette actualité disciplinaire, qui donne lieu à [un droit de réponse](#) de Pierre-Antoine Sprimont. Il y évoque « *un étudiant africain de*

29 ans » au « *dossier catastrophique* ». Samuel se reconnaît immédiatement : il est le seul étudiant noir de la promotion. L'enseignant se défend, lui, en soulignant qu'il a bien « *préservé l'anonymat de cet étudiant* ».

Le lendemain, Samuel tente de mettre fin à ses jours sur le site de l'université. Suit une hospitalisation de plusieurs semaines dans un établissement psychiatrique. Depuis, il est toujours sous antidépresseurs.

Après le drame survenu dans les locaux, la présidence a suspendu temporairement les activités d'enseignement du professeur et a proposé un suivi psychologique.

« *J'ai reçu mon diplôme à l'hôpital* », confie Samuel, qui poursuit actuellement ses études ailleurs, dans la même filière, dans un établissement qu'il définit comme un « *refuge* ». Il n'a pas porté plainte devant la justice. Son dossier est actuellement examiné par le Défenseur des droits, à l'initiative de SOS Racisme.

Depuis septembre, les cours encore assurés par l'enseignant ont repris en distanciel. L'association anti-raciste appelle à des sanctions plus fermes, allant jusqu'à l'exclusion de Pierre-Antoine Sprimont du milieu universitaire.

« *Une personne reconnue responsable de faits aussi graves ne devrait plus être en contact avec des étudiants* », estime Jade Pollez, vice-présidente du comité SOS Racisme Rouen. Elle poursuit : « *Et si M. Sprimont ne peut pas être au contact de jeunes à l'université, comment pourrait-il exercer des responsabilités politiques dans une ville ?* »

« Mon fils doit se reconstruire » : la maman du collégien exclu de Yerville livre sa version des faits

Mireille Loubet-Anquetil

6–8 minutes

Fin janvier 2026, un collégien ayant porté un coup à une surveillante a été exclu définitivement. La maman estime que la sanction est lourde car, pour elle, il ne s'agit pas d'une agression.



Le collégien exclu en janvier 2026 du collège de Yerville a été réaffecté dans un autre établissement. - Paris Normandie (archives)



Par Mireille Loubet-Anquetil

On dit souvent qu'il y a au moins deux versions d'une même histoire. Au collège de Yerville, les élèves et l'équipe pédagogique viennent d'en faire l'expérience autour d'un cas de « violence physique, commis sur un personnel du collège », entraînant l'exclusion définitive d'un élève.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Mon fils chahutait en sortant de cours avec un camarade »

Mais que sait-on précisément ? Le témoignage de la maman du collégien exclu présente une version divergente de la narration officielle. Bien sûr, elle défend son fils, mais son ressenti vaut aussi d'être entendu. Elle nous apprend d'abord que l'auteur, son fils, est un élève de 6e âgé de 11 ans.

« Le 15 janvier, mon fils chahutait en sortant de cours avec un camarade. Il pleuvait et portait sa capuche. Quand il a été violemment tiré en arrière par quelqu'un, il ne sait pas par qui à ce moment-là. Il se rattrape comme il peut, et par réflexe, je ne sais pas, sa main agrippe le torse de la personne, qui s'avère être une surveillante. Il y a eu un pincement qui a provoqué un bleu ». La victime se voit attribuer une [ITT \(incapacité totale de travail\)](#) de sept jours.

Aucun antécédent disciplinaire

La maman a longuement interrogé son fils, le soir même des faits. Il lui affirme qu'il n'a pas attaqué la surveillante. Qu'il a immédiatement relâché sa prise quand il a compris à qui il avait affaire, et qu'il s'est excusé à plusieurs reprises. Il explique aussi que la surveillante l'a plaqué violemment contre la vitre, lui a crié très fort dessus et l'a retenu longuement. Un récit confirmé par les camarades du collégien que la maman questionne également.

Et elle insiste : son fils ayant été immédiatement mis à l'écart des

autres élèves, il n'a pas pu convenir avec eux d'une version, le mettant à son avantage. Estimant que son fils a été, lui-même, victime de violences physiques et verbales de la part de la surveillante, elle dépose plainte.

Le conseil de discipline est convoqué la semaine suivante, le 22 janvier 2026, pour statuer sur le sort de l'élève. La maman s'y rend : elle a en mains des témoignages écrits d'élèves sur le déroulé des faits. *« Il n'y a jamais eu d'observations sur le comportement de mon fils au collège où il n'est scolarisé que depuis cinq mois. Il n'a aucun antécédent de discipline. Son carnet de correspondance ne comprend que deux heures de colle pour un retard et des oublis de matériel ».*

Il n'y avait rien dans son carnet de correspondance et soudain, il apparaît comme le pire des élèves, c'est incompréhensible !

La maman du collégien exclu à Yerville

Aussi, quand la sanction d'exclusion définitive tombe, c'est la douche froide. *« Mon fils est au plus mal. Il ne comprend pas ce qui lui arrive. Il n'y avait rien dans son carnet de correspondance et soudain, il apparaît comme le pire des élèves, c'est incompréhensible ! »*

L'affectation dans un autre collège arrive rapidement mais, *« c'est un chamboulement total, car il faut aller dans une autre commune. Mon fils doit se reconstruire »*, indique la mère du collégien.

Une sanction (dis)proportionnée ?

Cherchant à recueillir d'autres témoignages, elle publie un message sur Facebook. Il est repartagé plus de 800 fois et les commentaires partent dans tous les sens. *« Du coup la direction du collège a porté plainte contre moi parce que cela porte atteinte à l'image de l'établissement. Mais mon intention n'était pas de nuire, ni de diffamer ! J'ai dû supprimer le post et me faire assister juridiquement par un avocat, pour me défendre ».*

Au même moment, des menaces de mort sont adressées à la

surveillante, notamment à son domicile. « *Nous n'avons rien à voir avec ça* », affirme, d'une manière catégorique la maman. Une enquête de la gendarmerie a été ouverte à ce sujet.

Ce qu'elle retient de ces dernières semaines, c'est l'emballement brutal des décisions. Avant de prononcer une exclusion définitive, n'existe-t-il pas d'autres sanctions possibles, dans une [graduation proportionnée de la réponse disciplinaire](#) ? « *Nous n'avons pas l'habitude de tout ça. Pour moi, la surveillante est allée trop loin, mais toute la responsabilité a été reportée sur mon fils pour que le collège conserve une bonne image. Et la parole des enfants n'est pas prise en compte* ».

Lire aussi



[Centrale de Paluel : nouvelle édition du forum de l'emploi des métiers techniques](#)



Barentin. Le lycée Thomas-Corneille a 60 ans

Julie Hervieux

~2 minutes

Vous étiez élève ou enseignant au lycée Thomas-Corneille de Barentin ? Votre établissement est à la recherche d'archives afin de proposer une exposition et un événement à la fin de l'année scolaire, pour souffler ainsi ses 60 bougies.

Des souvenirs à retrouver

Deux professeurs du lycée, Lionel Febvay et Alassane Sow, aidés par l'équipe encadrante, ont ouvert [un espace sur le site du lycée](#) pour que vous puissiez y déposer vos photos de classe, vos témoignages et autres. *"Nous sommes à la recherche de témoignages, de documents, d'articles de presse, de manuels et d'objets de l'époque, explique l'équipe. Nous aimerions beaucoup retrouver nos anciens élèves et professeurs pour les contacter. Plusieurs ont fait l'objet d'articles de presse. Ils pourraient nous raconter leurs anecdotes".*

Lors de la construction du lycée dans les années 50, le ruisseau de Rilly de son vrai nom, a été canalisé en souterrain jusqu'à la rivière. L'établissement fut inauguré en 1960. Le 15 juillet 1971, les travaux de terrassement du collège Catherine-Bernard, à côté du lycée, débutaient. Depuis, de nombreux élèves et professeurs ont traversé les couloirs du lycée Thomas-Corneille. *"La Ville a aussi beaucoup d'archives. Nous devrions en récupérer pour compléter ce que les personnes vont nous transmettre".* Un musée doit également prêter au lycée une exposition sur Thomas Corneille.

"Nous sommes en contact avec ce musée pour organiser l'installation potentielle de cette exposition. En attendant, les personnes peuvent transmettre des choses jusqu'à la fin de l'année scolaire. Tout cela sera ensuite consultable sur notre site internet".

Le lycée organise ses portes ouvertes le samedi 7 mars, de 8 h 30 à 12 heures.

Agriculture. Le gouvernement débloque 1,71 million d'euros pour soutenir les céréales normandes

Julien Rojo

~2 minutes

Le [gouvernement](#) a annoncé, vendredi 13 février, un plan d'aide de 40 millions pour soutenir les exploitations de céréales et de légumineuses les plus touchées. Cette nouvelle arrive une semaine avant l'ouverture du [Salon international de l'Agriculture](#). Ce soutien comporte 35 millions d'euros de fonds d'urgence et de 5 millions d'euros pris en charge par les cotisations de la Mutualité sociale agricole (MSA) des grandes cultures. 1,71 million d'euros sont dédiés à la Normandie.

De nombreuses conditions à remplir

Cette aide s'adresse aux exploitants à titre principal ou à ceux détenant au moins 50% du capital d'une exploitation. Celle-ci doit être cultivée au moins sur la moitié de superficie agricole utilisée (SAU) par des céréales ou des légumineuses (pois, féverole, lupin, luzerne). Autre condition : les cultures industrielles comme les pommes de terre ou le chanvre, doivent être limitées à 10% de la surface agricole. Enfin l'excédent brut d'exploitation, un indicateur financier, doit avoir chuté de 40% en 2024 par rapport à sa moyenne entre 2019 et 2023.

Si ces conditions sont remplies, il est possible de faire sa demande d'aide jusqu'au 15 mars prochain à la page

demarche.numerique.gouv.fr. L'aide s'élève au maximum à

6 000 euros par exploitation. "*Elle sera modulée en fonction du nombre de demandes éligibles*", précise le communiqué de la préfecture de la Manche.

Ce groupe Facebook renseigne sur les transports à Rouen et la position des contrôleurs. Est-ce légal ?

5–7 minutes

Un groupe Facebook réunissant plus de 26.000 personnes renseigne sur l'état du trafic et la position des contrôleurs dans les transports en commun de Rouen. Légal ? Explications.

Sur le même thème

[Facebook](#)

[Réseau Astuce-TCAR](#)

[Transport](#)

Article réservé aux abonnés



Un groupe Facebook permet de s'informer sur les retards de bus et la position des contrôleurs à Rouen. (©JB/76actu/Illustration)

C'est un groupe Facebook **d'entraide et de débrouille**, utilisé au quotidien par les usagers des transports en commun de l'agglomération de [Rouen](#). Créé en mai 2022, le Groupe « Infos Trafic Et Contrôleurs Rouen (TransDev) » compte aujourd'hui **plus de 26 000 membres**, réunis pour deux choses : s'informer sur les soucis de transports en commun... et sur **la localisation des contrôleurs**.

Un groupe créé par un lycéen en difficulté financière

À la racine de ce groupe, créé en 2022, se trouve Edward, aujourd'hui artisan de 24 ans. « Quand j'ai créé ce groupe, **j'étais un lycéen qui devait payer un loyer**, sa nourriture, les factures et le trajet pour aller à mon lycée qui était à 6 h de route de Rouen, tout en gagnant à peine 900 € pour vivre. À la fin de chaque mois, je devais choisir entre payer à manger ou payer des titres de transport. Et malheureusement comme beaucoup de gens, j'ai dû faire un choix, assez simple à départager. »

À la base, Edward assure avoir voulu créer un groupe d'infos sur le trafic, rien de plus. « Comme un Waze, mais sur Facebook. » Sans faire de pub, l'affaire prend vite de l'ampleur. Aujourd'hui, à peu près **1 000 publications** sont postées chaque mois. De mi-décembre à mi-janvier, le groupe a reçu **plus de 150 000 visites**. Pour se renseigner sur le trafic, mais pas que.

Un groupe fortement modéré

Face à une forte demande, Edward a finalement consenti à modifier l'offre. « Après quelques mois, j'ai décidé d'**accepter les infos sur la présence des contrôleurs**, mais avec une forte modération », pour éviter les annonces de vente, les spams, etc.

« Ils sont où svp », « Contrôleur en vue dans le métro direction Georges Braque », « F2 vers Mont-Saint-Aignan »... **Ces messages se multiplient**, jour après jour, pour alerter sur la

position des contrôleurs, ou demander où ils sont. « J'ai personnellement mis en place le service d'info contrôleur, car beaucoup de Rouennais que je connaissais me le demandaient, et la plupart trouvaient que les **transports étaient devenus assez chers.** »

« Je n'ai jamais été fier d'avoir accepté cela »

Une **aide à la fraude**, donc ? « Sincèrement, au fond de moi, je n'ai jamais été fier d'avoir accepté cela, car je savais que c'était quelque part un peu illégal. » Mais Edward insiste : les utilisateurs ne viennent pas que pour ça. « Beaucoup nous remercient de les tenir au courant, utilisent le groupe pour voir si il n'y a **pas de problème sur leur ligne**, ou demander quel bus prendre pour aller de tel à tel endroit. »

Je le répète, mon but n'a jamais été de détruire le réseau Astuce. J'ai juste toujours voulu aider les gens, quel que soit le moyen de le faire.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'incrIRE](#)

Aujourd'hui, Edward est aidé par une modératrice, plus deux autres si besoin. Et confesse passer **énormément de temps** chaque jour à s'occuper de ce groupe.

Comment est utilisé le groupe ?

Pour en savoir plus sur les habitudes des plus de 26 000 membres de ce groupe Facebook, nous avons compté et trié les messages sur une semaine en ce début d'année 2026, du lundi au dimanche, hors vacances scolaires.

Première constatation, le groupe semble particulièrement actif du lundi au vendredi, avec des utilisateurs parfois anonymes. Sur notre échantillon, la grande majorité des publications renseignent

sur la position des contrôleurs et/ou de la police. Viennent ensuite les demandes de localisation ("ils sont où ?"), et quelques annonces d'objets perdus.

Sur la semaine que nous avons étudiée, le seul message publié le samedi demandait bien une information sur la circulation d'une ligne de bus - seul message à cet effet de la semaine.

Évidemment, notre échantillon n'est pas forcément représentatif.

Transdev Rouen envisage d'agir

Contacté, Transdev Rouen ne mâche pas ses mots pour qualifier ce « groupe illégal ». L'entreprise annonce avoir signalé récemment le groupe à Facebook, et affirme qu'elle « **étudie un dépôt de plainte** pour faire constater et cesser cette infraction ».

En Île-de-France, le prestataire Ile-de-France-Mobilités [avait poursuivi et fait condamner](#) l'an passé le créateur d'une application permettant notamment de localiser les contrôleurs. Le groupe Facebook rouennais risque-t-il le même destin ?

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Rouen, le procès d'une ex-cadre de l'association Luck For Life pour diffamation

Robin Rioult

6–7 minutes

Le 11 février 2026, Anissa H. était jugée pour avoir diffamé et injurié son ancien employeur, la structure d'accueil des mineurs placés Luck For Life, sur les réseaux sociaux. La défense dénonce un procès-bâillon, la structure, fermée depuis, étant soupçonnée de graves manquements dans la prise en charge des mineurs.



Par Robin Rioult

Publié: 13 Février 2026 à 19h15 Temps de lecture: 2 min

La prévenue est-elle une lanceuse d'alerte qui a dénoncé une situation intenable avec courage ou une femme qui a détruit la réputation de son ancien employeur sur les réseaux sociaux pour se venger ? Cette question était au cœur de l'audience pour injure publique et diffamation visant Anissa H., habitante du Petit-Quevilly, jugée le 11 février 2026 au [tribunal de Rouen](#).

Des accusations par mails et sur les réseaux

Une chose est sûre : le conflit a débordé sur [LinkedIn](#). Le 29 mars 2024, la prévenue publie trois publications incendiaires à l'encontre

de son ancien employeur. Elle les retire le 5 avril, mais pour la partie civile, le mal est fait. « *Elle parle de scènes de viols entre les enfants, que les mineurs sont tous sous camisoles chimiques, que la direction s'en met plein les poches, que l'on menace les gens, que l'on est des vauriens, des pourris, que l'on voit l'enfant comme une marchandise* », énumère la plaignante, son ancienne directrice.

Anissa H. décroche un poste dans l'association en 2023 pour superviser les éducateurs. Mais le bât blesse rapidement. Après une période de tension, elle envoie une série de mails dénonçant une situation particulièrement difficile à Luck For Life, à autant d'interlocuteur du monde de la protection de l'enfance que possible. Lorsque la direction s'en aperçoit, elle est licenciée. « *Elle a même écrit au président Macron !* » Pour la défense, c'est l'action d'une femme excédée par les dysfonctionnements qu'elle constatait quotidiennement et qui espère, enfin, du changement face à une direction qui n'entend rien. Pour la partie civile, c'est surtout parce qu'elle ne s'est pas vu accorder les avantages qu'elle demandait. Ce serait, avant tout, une histoire d'inimité.

Pour la défense, c'est une « procédure-bâillon »

À l'audience, la prévenue refuse de répondre aux questions de la défense et s'en tient à une déclaration écrite. « *Vous vous dites lanceuse d'alerte, avec le courage de dire des choses difficiles, mais vous ne le faites pas devant le tribunal ?* », lance Me François, pour la partie civile. La plaignante, elle, répond bien aux questions de Me Kalfont, pour la défense, qui produit témoignages et documents pour tenter de confirmer l'état désastreux de l'association à l'époque où sa cliente y travaillait.

Venues pour témoigner à la demande de la défense, deux anciennes employées et une maman d'enfant placé dressent un portrait très noir de Luck for Life et de sa direction. Locaux insalubres, trou dans le plafond, absence d'hygiène, absence d'intimité et atteinte à la pudeur, manque de personnel, manque de

moyens financiers, sorties bancales, gestion catastrophique d'accusation de viol entre mineurs, absence de dialogue entre la direction et les éducateurs... Beaucoup ont d'ailleurs signalé les faits à l'ASE et à d'autres structures spécialisées.

Pour la partie civile, le récit de la prévenue ne tient pas debout. Me François reconnaît que tout n'était pas rose à Luck For Life, loin de là, mais estime qu'elle n'avait pas le droit de couvrir l'association et son ancienne supérieure d'injures, ni de dire « *des choses d'une violence inouïe dans un cadre qui ne permet aucune contradiction* ». La défense n'est pas sur la même longueur d'onde. « *Plus la violation que l'on dénonce est grave, plus la jurisprudence tolère que l'on soit virulent* », argumente Me Kalfont. Selon lui, sa cliente correspond à la définition d'un lanceur d'alerte. « *Tout ce que ma cliente dit sur les réseaux sociaux, elle le dit avant d'être licenciée. C'est même pour ça qu'elle est licenciée ! Parce qu'elle dénonce trop de choses !* »

Le tribunal tranchera le 9 mars prochain.

Lire aussi



[Un chantier à venir boulevard Gambetta pour le franchissement de l'Aubette, à Rouen](#)



Orthodontiste de Rouen jugée pour escroquerie : la CPAM, l'ordre des dentistes et des familles parties civiles au procès - ICI

Lila Lefebvre , Christine Wurtz

6–7 minutes

Une chirurgienne-dentiste orthodontiste rouennaise sera jugée pour escroquerie aggravée et abus de biens sociaux. © Radio France - Bradley De Souza

Publié le vendredi 13 février 2026 à 16:06 Mis à jour le vendredi 13 février 2026 à 17:42

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), l'ordre des chirurgiens-dentistes et plusieurs familles de patients annoncent ce vendredi 13 février se porter partie civile dans le procès prévu en juin de l'orthodontiste rouennaise poursuivie pour escroquerie aggravée et abus de biens sociaux.

Tous comptent bien lui demander des comptes. Plusieurs familles de patients, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) et l'ordre des chirurgiens-dentistes annoncent ce vendredi 13 février 2026 avoir réalisé les démarches pour se faire reconnaître comme partie civile dans le procès de l'orthodontiste de Rouen.

Elle sera jugée le 5 juin 2026 pour **escroquerie aggravée et abus de biens sociaux**. [Comme ICI Normandie vous le révélait le 30 janvier dernier](#), la Justice la poursuit pour avoir fait réaliser des soins médicaux par ses assistants.

De nombreuses parties civiles

Selon nos informations, **la CPAM s'est déjà portée partie civile dans le procès**, et elle serait en lien avec plusieurs familles des près de 4.500 patients du cabinet. Ces familles se sont réunies [dans un groupe Facebook](#) qui compte près de 800 membres, plusieurs d'entre elles confirment leur volonté d'être parties civiles au procès.

C'est le cas de Delphine Durand dont le fils, Raphaël, a été traité cinq ans par l'orthodontiste, pour une facture globale de plus de 5.000 euros (prise en charge par la CPAM et leur mutuelle). *"On faisait des chèques de 300, 400 voire 500 euros alors que "les filles" [les assistantes de l'orthodontiste, NDLR] lui changeaient juste les fils"*. Un an après que l'orthodontiste a retiré son appareil, les dents de Raphaël se chevauchent de nouveau. *"Il va falloir le réappareiller et on a mangé tous nos trimestres de remboursement à la CPAM"*.

L'ordre des chirurgiens-dentistes a de son côté entamé les démarches pour se porter partie civile. *"Notre avocate a déjà envoyé la demande au procureur de la République"*, indique ce vendredi Nicolas Picard, son président.

Sa radiation à l'étude prochainement

L'ordre des chirurgiens-dentistes s'apprête dans les prochains jours à étudier **les sanctions professionnelles à adopter** contre la praticienne. *"Elle va passer en chambre de discipline de première instance*, explique Nicolas Picard. Suite à la plainte déposée par la CPAM fin janvier, [l'agence régionale de Santé \(ARS\) a suspendu le 4 février dernier le droit d'exercice de l'orthodontiste](#) pour une durée de cinq mois, [révélaient ce mercredi nos confrères de Paris-Normandie](#).

*"Dans ce cadre, la chambre disciplinaire de l'ordre des chirurgiens-dentistes a deux mois après la suspension par l'ARS pour déterminer si le praticien a enfreint les règles de déontologie et le code de la santé publique. Si c'est le cas, il y a **plusieurs***

sanctions possibles qui vont de l'avertissement à la radiation", poursuit Nicolas Picard. La chambre devrait très prochainement se réunir.

L'orthodontiste fait un recours contre sa suspension

Dans un courrier électronique envoyé jeudi 12 février à ses patients, la chirurgienne orthodontiste les informe avoir formé un recours en urgence contre la décision de l'ARS de suspendre son droit d'exercer pendant cinq mois. Concernant les patients, dans un [communiqué](#) diffusé ce samedi 14 février 2026, l'ARS précise que la praticienne a l'obligation de donner "**à ses patients tous renseignements pour permettre la continuité de la prise en charge**".

La prise en charge des patients par d'autres professionnels de santé sera "garantie", assure l'ARS, avec des délais "*au regard du volume important de patients concernés. Il est demandé **aux usagers sollicitant la continuité de leurs soins** auprès des chirurgiens-dentistes de préciser, de la manière la plus complète possible, la date du rendez-vous initialement programmé avec l'orthodontiste actuellement suspendue, ainsi que **la nature et l'état d'avancement des soins à réaliser**, afin de faciliter leur prise en charge*".

"Le professionnel de santé ou le détenteur du dossier est tenu de communiquer les informations demandées **dans un délai de huit jours** à compter de la réception de la demande (ou dans un délai de deux mois lorsque les informations datent de plus de cinq ans)", ajoute l'ARS dans son communiqué.

- [Justice](#)
- [Escroquerie – Arnaque](#)
- [Enquêtes – Investigation](#)
- [Procès](#)

Espèces protégées : à Rouen, une association dénonce le projet d'aménagement de la Côte Sainte-Catherine

5–7 minutes

Une association dénonce l'opacité d'une demande de dérogation à la protection des espèces menacées, dans un projet d'aménagement de la Côte Sainte-Catherine.

Sur le même thème

[Animaux](#)

[Environnement](#)

Article réservé aux abonnés



Une dérogation à la protection des espèces menacées dans le cadre de l'aménagement de la Côte Sainte-Catherine suscite la

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 14 févr. 2026 à 14h14

L'endroit est connu pour sa belle vue sur [Rouen](#), mais aussi pour son importante biodiversité. Une consultation est en cours en vue d'un nouvel aménagement sur **la Côte Sainte-Catherine**. Après la date du 19 janvier 2026, reportée au 27 janvier et maintenant jusqu'au 12 février, une **enquête publique** est organisée sur le sujet. Mais l'association Effet de serre toi-même voit rouge pour deux motifs : le manque de démocratie locale et l'atteinte à la biodiversité « pour un **bout de route et un parking PMR** (personne à mobilité réduite) dans la forêt ».

Une quarantaine d'espèces animales recensées

Dans la consultation, une demande de dérogation à l'article L411-1 du code de l'environnement demande une **dérogation à la protection des espèces menacées** sur un espace qui compte une quarantaine d'espèces animales, sans compter la flore et les insectes. Les communes de Bonsecours et Rouen ainsi que la Métropole Rouen Normandie ont déjà affiché sur leurs sites internet les dates de la présence du commissaire enquêteur. Mais l'association Effet de serre toi-même **dénonce la façon de procéder**.

Le président de l'association, Guillaume Grima, indique avoir « découvert » cette demande de dérogation sur le site de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). « Nous avons immédiatement prévenu les élus que nous sommes en désaccord avec ce qu'ils font. On sait qu'on est en campagne électorale, mais on ne peut pas laisser passer cela », dénonce le président, qui ajoute ne pas comprendre cette démarche.

« Nous n'avons jamais entendu parler de destruction d'espèces protégées lors des réunions publiques. Mais bon, depuis le début, ces **réunions ne sont pas des concertations**. À chaque fois, un

élu explique à 90 personnes ce qu'il veut faire. Une concertation, ce serait un système où on peut creuser un sujet. Des vrais temps de discussions avec des documents en amont. Or, cela n'a jamais eu lieu », regrette Guillaume Grima.

La dernière réunion en juin 2025 avait vu « une salle en opposition à ce qui était expliqué. Des élus importants de Bonsecours et Rouen ont avoué eux-mêmes n'être pas au courant du fond du dossier. Alors, en matière de pilotage démocratique, je suis désolé, il y a une insincérité », poursuit le président de l'association, qui ajoute : « sinon, la Métropole Rouen Normandie aurait envoyé les documents. Ils savent que des acteurs sont mobilisés ».

Quand on ne nous prévient pas, qu'on est obligé de le découvrir par hasard, c'est qu'on a voulu cacher les choses. Ils ont fait un choix et c'est inacceptable de notre point de vue. C'est méprisant et on se moque de nous.

L'association dénonce les destructions d'habitats

L'association dénonce les **destructions d'habitats et de zones de reproduction** de certaines espèces, principalement des **chauves-souris** (Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, Noctule de Leister, pipistrelle commune, Mutin de Daubenton). « Je rappelle, de plus, que la MRAe (Missions régionales d'autorité environnementale) dit bien que le **projet n'est pas suffisamment précis**. La dérogation est prévue pour la phase travaux, mais on ne sait pas comment cela va évoluer en phase exploitation », prévient Guillaume Grima qui estime que l'écosystème va être cassé, sans réponse à la pertinence de cette destruction.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'incrIRE](#)

« S'il fallait construire un hôpital, OK ! Mais là, c'est quoi l'intérêt majeur ? Aucun : **on peut très bien aménager le site en prenant**

la nature en compte et en travaillant doucement, dans le temps », considère Guillaume Grima, qui se demande si d'autres alternatives ont été étudiées.

« Nous en avons proposé, sans aucune réponse. Tout cela est vraiment très flou et ressemble à un passage en force. Nous demandons donc que ce projet soit **gelé jusqu'aux élections**. Qu'il soit ensuite repris lors de vraies consultations avec les habitants, les associations et les élus. Il y a plein de gens qui adorent la Côte Sainte-Catherine, alors prenons le temps et faisons les choses dans le dialogue », conclut-il.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

"Il faut commencer dès la maternelle à leur inculquer l'écologie" : Des écoliers à la main verte renaturent une friche de leur village pour la transformer en parc paysager

Écrit par Medhi Weber

8–10 minutes

L'initiative s'est déroulée à Val-de-la-Haye, dans l'agglomération rouennaise (Seine-Maritime), ce jeudi 12 février 2026. Un projet de renaturation d'un terrain en friche lancé par Haropa Port. Une cinquantaine d'élèves de l'école de la commune ont été invités à participer à l'opération, pour les sensibiliser à la protection de l'environnement.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

"Alors les loulous, est-ce qu'on a assez creusé ou pas ? Il faut que la terre arrive à peu près à ce niveau-là." Victor Carpentier est parent accompagnateur de l'activité scolaire de renaturation d'un terrain de la commune de Val-de-la-Haye.

[Victor Carpentier et son fils Noah ont participé à la plantation d'une](#)

Avec son fils Noah et quelques camarades de classe, ils sont en pleine réflexion autour du trou qu'ils viennent de creuser. Sera-t-il assez grand et profond pour accueillir le plant d'arbre d'environ 1m50 qui leur a été confié ?

Allez à vue d'œil, cela devrait passer. La troupe d'apprentis jardiniers se décide donc à y planter ses racines et les recouvrir de terre et de quelques cailloux pour sécuriser la base de la branche. Puis à tour de rôle, ils arrosent généreusement la zone.

Regardez le reportage réalisé par notre équipe ce jeudi 12 février 2026 lors de l'opération.

durée de la vidéo : 00h02mn22s



Val-de-la-Haye. Le 12 février 2026. • ©Medhi Weber, François Pesquet

Comme eux, des parents, des professeurs et cinquantaine d'autres élèves s'affairent sur la friche à quelques pas des bords de Seine. Leur objectif : planter quarante arbres environ pour que dans quelques années, ce terrain se transforme en petite promenade arborée.

Nino Cauet, 4 ans et demi, et sa maman Andréa Le Bras (la famille la plus connue de ce village de 700 habitants, car installée ici

depuis des générations) ont, eux aussi, pu mettre en terre leur jeune pousse.

[Andréa Le Bras et son fils de 4 ans et demi Nino Cauet ont planté ensemble un petit arbre sur cette parcelle de leur village • © François Pesquet](#)

Ils ont même pu lui donner un petit nom sur une étiquette plastifiée : "Blanchard arbre blanc". On a tenté de demander pourquoi aux enfants et voici la réponse : "*Parce qu'on aimait bien*", nous rétorquent-ils sans autre forme d'explication. Nous devons nous satisfaire de cette explication.

Mais le sens de l'opération est ailleurs. Comme l'explique Andréa, la maman de Nino.

Je trouve ça génial d'intégrer les enfants et surtout de leur expliquer pourquoi on fait ça. Pour moi il faut commencer dès la maternelle à leur inculquer l'écologie.

Andréa Le Bras, parent accompagnateur et maman du petit Nino

Le projet, lancé par les équipes d'Haropa Port (dans le cadre d'une mesure de compensation environnementale à un projet d'aménagement, nous explique-t-on), s'est fait en concertation avec la Mairie et la population. L'idée étant de renaturer la parcelle en créant un espace vert en adéquation avec les usages potentiels des riverains.

À terme, en 2027, ce sont ainsi 10 000m² de zone humide qui seront créés sur cet emplacement. Il y aura ici une promenade arborée avec des charmes, des érables ou encore des noisetiers (uniquement des essences locales), mais aussi des mares qui jalonneront ce parcours naturel.

Alors que les usines et industries de Petit-Couronne sont l'unique horizon des promeneurs qui portent leur regard sur l'autre rive, ce parc paysager permettra de reverdir au moins ce côté-ci des berges de la Seine.

On veut garder les deux : l'authenticité de notre patrimoine forestier

et toute cette zone industrielle, qui est un poumon économique pour notre région.

Pascal Delaporte, maire (SE) de Val-de-la-Haye

Une nature qui reprend ses droits près de 70 ans après le remblaiement du bras de la Seine qui passait à l'époque à quelques mètres des habitations de Val-de-la-Haye.

[Carte postale du début du 20e siècle montrant ce bras de la Seine qui jouxtait les habitations de la commune, avant qu'il ne soit remblayé • © Cartorum](#)

Pour Haropa Port, c'est aussi le symbole d'un changement radical de philosophie pour la Seine au fil des décennies.

Au milieu du 19e siècle, pour redynamiser économiquement le fleuve et ses ports, l'Etat français s'était fixé comme priorité de domestiquer le fleuve.

Victor Hugo lui-même, alors député de la République, donnera son vote pour le lancement de ce grand chantier. Une décision qu'il prit quelques années après le décès de sa fille Léopoldine, emportée par un tourbillon de ce fleuve encore sauvage, à hauteur de Villequier, où la famille résidait.

Tout au long du 20e siècle, la Seine a donc continué à être endiguée et minéralisée afin d'augmenter sa profondeur et améliorer la navigation des bateaux de marchandises dans le chenal.

[Construction d'une digue près de Villequier, 1910. • © Haropa Port](#)

Autres temps, autres mœurs. Aujourd'hui, une plus grande conscience écologique (et les normes environnementales imposées par l'Etat) pousse les autorités portuaires de Rouen à considérer les quelque 5 000 hectares d'espaces naturels leur appartenant comme une ressource à protéger.

Haropa Port a deux missions principales : une mission d'aménageur mais aussi une mission de protection des zones

naturelles et de la biodiversité.

Charlotte Locquet, responsable du dialogue local et de la concertation chez Haropa - Port de Rouen

Et surtout, afin de développer la biodiversité de la faune et de la flore séquanienues (de la Seine), Haropa Port entend aujourd'hui recréer des zones humides, comme sur cette parcelle de Val-de-la-Haye.

Pour aller plus loin sur l'importance de ces zones humides pour la biodiversité, regardez le film réalisé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie intitulé *L'Estuaire de la Seine*

Une opération d'ampleur qui servira d'expérimentation pour Haropa. De fins sédiments dragués dans le fleuve seront déposés sur la zone dans l'espoir de favoriser le développement d'une végétation typique des zones humides de la Seine.

Tout en gardant à l'esprit les enjeux économiques qui entourent le bassin séquanien aujourd'hui, l'idée est donc d'opérer une forme de retour aux sources pour la Seine. En redonnant au fleuve un peu de son allure sauvage d'antan, avec tous ces méandres qui jalonnaient son parcours.

[Voilà à quoi ressemblait la Seine encore sauvage et méandreuse au milieu du 18e siècle. 100 ans avant le début des grands travaux de domestication du fleuve. • © Magin et Magin](#)

Dans quelques années, les petits écoliers de Val-de-la-Haye pourront ainsi voir le fruit de leurs efforts : une berge renaturée et une biodiversité revitalisée. Voilà une belle manière de les sensibiliser, déjà, aux enjeux environnementaux de demain.

Orthodontiste suspendue pour escroquerie à Rouen : la galère de milliers de patients privés de soins

Jérémy Chatet

6–7 minutes

Soupçonnée d'escroquerie à la CPAM, une chirurgienne orthodontiste rouennaise a été suspendue par l'Agence régionale de santé. Une décision qui prive soudainement ses nombreux patients de soins.



De nombreux patients se retrouvent démunis depuis la suspension d'une chirurgienne orthodontiste rouennaise. - Illustration Adobe Stock



L'inquiétude et la colère se sont répandues comme une trainée de poudre. Depuis [la révélation](#) de la suspension d'activité ordonnée par l'Agence régionale de santé Normandie (ARS) à l'encontre de la chirurgienne orthodontiste rouennaise Magaly B, soupçonnée d'escroquerie, des centaines de messages postés sur les réseaux sociaux ont mis en lumière la détresse de parents dont les enfants se retrouvent, du jour au lendemain, stoppés dans leurs soins bucco-dentaires.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Nous les parents, on n'a rien demandé »

C'est le cas de Linsay Lefebvre, dont les trois enfants (17, 14 et 13 ans) sont suivis par la chirurgienne orthodontiste. *« On a appris la situation via les réseaux sociaux et les articles de presse. On a été surpris et un peu énervés. Nous les parents, on n'a rien demandé. »* La mère de famille a créé un groupe Facebook ([Parents concernés-orthodontie Rouen](#) qui regroupe près de 200 membres) *« pour que l'on s'entraide entre parents. Certains sont démunis. On est tous perdus »*.

Un autre groupe Facebook ([Infos B-D orthodontiste Rouen](#)) rassemble 1 400 membres. Dans ces boucles d'échanges, les parents partagent leurs interrogations sur les démarches à entreprendre pour récupérer les dossiers médicaux, pour retrouver un autre orthodontiste dans le département, mais aussi leurs inquiétudes sur les frais déjà avancés.

« Les confrères jouent le jeu. Certains prennent les nouveaux patients le soir, d'autres rouvrent des journées où ils ne consultaient pas. »

Nicolas Picard, Président du Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de Seine-Maritime

« C'est une situation exceptionnelle, reconnaît Nicolas Picard, président du Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de Seine-Maritime. Le problème est qu'il y a très peu d'orthodontistes. Il y a

une dizaine de jours je les ai mis au courant qu'ils allaient faire face à un afflux de patients. » Depuis la suspension de Magaly B. « ils reçoivent 100 appels par jour ».

La patientèle de Magaly B. à reporter est conséquente. Près de 4 500 personnes. *« On est sur un très très fort volume, constate Nicolas Picard. Les confrères jouent le jeu. Certains prennent les nouveaux patients le soir, d'autres rouvrent des journées où ils ne consultaient pas. Mais ils ont aussi leur patientèle et sont généralement complets sur six mois. Il n'y aura pas de miracles, ça va prendre du temps. »*

Partie civile

« J'ai essayé de joindre l'orthodontiste pour récupérer mon dossier médical, relate Linsay Lefebvre. Elle m'a envoyé un lien mais je n'ai pas les codes d'accès. C'est une prise de tête. » D'autres parents confient sur les réseaux sociaux n'avoir jamais eu de retour de Magaly B. Le 13 février, l'ARS, le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de Seine-Maritime et l'Assurance-Maladie de la Seine-Maritime ont publié un communiqué commun rappelant la procédure quant à la continuité des soins et le droit d'accès au dossier médical.

En attendant, Linsay Lefebvre se projette dans le procès à venir le 5 juin de la chirurgienne orthodontiste pour escroquerie et abus de biens sociaux devant le tribunal correctionnel de Rouen.

« J'aimerais me porter partie civile. Avec les autres membres, il faut qu'on arrive à se regrouper, c'est aussi à cela que sert le groupe Facebook. »

Lire aussi



Pays de Caux. Vigilance, l'eau est impropre à la consommation dans plusieurs communes : des distributions de bouteilles à venir

Adrien Verger

~2 minutes

A la suite des **fortes précipitations** enregistrées ces derniers jours, l'eau du réseau public a été déclarée **impropre à la consommation** ce vendredi 13 février par le service des eaux. Environ 2 200 habitants du pays de Caux sont concernés par cette restriction d'usage, selon le communiqué diffusé par le service des eaux.

Plusieurs communes totalement ou partiellement touchées

Trois communes sont entièrement impactées : **Mont-Cauvaire**, **Les-Authieux-Ratiéville** et **Claville-Motteville**.

La restriction concerne également certains secteurs de **Clères** - notamment la rue du Trou-à-Barbe, la route de Mont-Cauvaire, Grand et Petit Cordelleville, la rue de la Futaie ou encore le hameau de Houssiette - ainsi que plusieurs quartiers de **Fontaine-le-Bourg**, dont la route de Clères, la rue des Ecoles, le hameau du Creux ou encore la côte de la Justice.

Une dégradation liée aux intempéries

Selon le communiqué diffusé dans la matinée par **Veolia Eau**, les pluies importantes ont altéré la qualité de l'eau distribuée sur ces

secteurs. Par mesure de précaution, les habitants sont invités à ne pas consommer l'eau du robinet, ni pour la boisson ni pour la préparation des aliments, jusqu'à nouvel ordre. Des **analyses complémentaires** sont en cours afin de suivre l'évolution de la situation.

Distribution d'eau en bouteille organisée

Pour répondre aux besoins des habitants, une distribution exceptionnelle d'**eau potable** est prévue ce vendredi 13 février entre 17h et 19h. Deux points ont été mis en place :

- **le préau de l'école de Mont-Cauvaire**, pour les habitants de Mont-Cauvaire et Fontaine-le-Bourg ;
- **la salle des fêtes d'Authieux-Ratiéville**, destinée aux habitants de Clères, Claville-Motteville et Authieux-Ratiéville.

Au centre Becquerel de Rouen, un nouveau traitement innovant dopé à l'IA s'attaque aux cancers

5–6 minutes

Fin janvier 2026, le centre Henri-Becquerel de Rouen a mis en place un nouveau traitement novateur permettant de lutter plus efficacement contre certains types de cancers.

Sur le même thème

[cancer](#)

[Centre Henri Becquerel](#)

[Santé](#)

Article réservé aux abonnés



Fin janvier 2026, le centre Henri-Becquerel de Rouen a mis en place un nouveau traitement novateur permettant de lutter plus

efficacement contre certains types de cancers. (©Centre Henri Becquerel)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 13 févr. 2026 à 8h14

Quand l'intelligence artificielle se met au service de l'humain.

Au [centre Henri-Becquerel de Rouen](#), un nouveau traitement innovant a été utilisé fin janvier 2026 afin de traiter pour la première fois **un patient atteint d'un cancer de la prostate**. Ce traitement dit par « radiothérapie adaptative on-line » utilise l'IA afin **d'augmenter son efficacité**, tout en **réduisant les désagréments pour les patients**. Une première avancée qui en appelle d'autres ! On vous explique.

L'intelligence artificielle au service de la médecine

Lors d'un traitement en radiothérapie dit « classique », le plan de traitement (nombre de séances, ciblage de la zone à irradier, etc.) est établi **une seule fois**, à la suite du diagnostic. « La planification est un long calcul, qui peut prendre entre 1 et 4 jours », détaille le Dr. Ahmed Benyoucef, chef du département de radiothérapie et physique médicale au centre Henri-Becquerel.

Désormais, **le plan de traitement est recalculé tous les jours**. L'appareil utilisé pour le traitement des cancers par radiothérapie reste le même, il s'agit d'un accélérateur de particules. Mais désormais rattaché à une imagerie améliorée et dopé à l'intelligence artificielle, cet équipement recalcule (il faut compter une vingtaine de minutes) et **réadapte le traitement à chaque séance**, de façon **plus efficace et plus précise**.

Ainsi, les soignants peuvent bien mieux cibler l'organe à traiter et donc augmenter l'efficacité tout en réduisant la dose du traitement.

Un traitement plus efficace et moins d'effets secondaires

Pourquoi est-ce si important de refaire ce calcul à chaque séance ?

« Certains organes, comme la prostate, sont mobiles, c'est-à-dire qu'ils peuvent bouger dans le corps d'un traitement à l'autre. Lorsque l'on fait un traitement par radiothérapie, cela se joue au millimètre près », répond le Dr. Ahmed Benyoucef.

Avec ce nouveau procédé novateur, **on réduit ainsi la zone irradiée**, puisque l'on est capable de mieux cibler. **Cela évite donc de toucher les organes sains**, qui se trouvent à proximité. « À côté de la prostate, il y a la vessie et le rectum. C'est pour cela qu'on a commencé par ce type de cancer », justifie l'oncologue.

On est bien plus précis. En plus d'être plus efficace, ce traitement réduit également les effets secondaires sur les patients. C'est gagnant-gagnant.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Une dose plus faible de traitement nécessaire, un meilleur ciblage et donc une meilleure efficacité... les avantages apparaissent évidents. « C'est un projet collectif qui est en cours depuis un an et qui associe différentes professions », souligne par ailleurs le Dr. Ahmed Benyoucef.

Un traitement qui sera étendu à d'autres types de cancer

« Aujourd'hui, cela reste un traitement spécifique qui n'est ni pour tous les patients, ni pour tous les types de cancers », poursuit le chef du département de radiothérapie.

Progressivement, d'autres patients atteints de cancer de la prostate **seront inclus**, puis le procédé sera **étendu à d'autres types de cancers**. « Des recherches sont notamment en cours pour la prise en charge dans la sphère ORL », détaille l'oncologue.

Aujourd'hui, le centre Henri Becquerel fait partie des quelques **rare établissements** en France à être équipé de ce type

d'équipement novateur, dont le coût d'investissement est estimé à près de 4 millions d'euros.

Face à l'augmentation du nombre de cas — chaque année, 2 700 patients sont traités en radiothérapie au sein du centre Henri-Becquerel et les chiffres ne font qu'augmenter — l'innovation, la recherche et l'intelligence artificielle font partie intégrante des clés dans cette **guerre totale contre le cancer**.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Santé. L'eau potable déclarée impropre dans les communes de l'Inter Caux Vexin

Alexandre Leno

~2 minutes

[Conséquence des fortes pluies tombées ces derniers temps en Seine-Maritime](#), l'eau potable a été déclarée impropre à la consommation humaine sur le périmètre de l'ex-syndicat de la région de Mont-Cauvaire, indique la communauté de communes Inter Caux Vexin. L'eau présente une turbidité en augmentation. Cela concerne surtout les communes de Mont-Cauvaire, Les Authieux-Ratieville et Claville-Motteville qui sont impactées en totalité tandis que les communes de Clères et de Fontaine Le Bourg sont partiellement impactés.

Une distribution d'eau

"Les services de la Collectivité et les équipes de Veolia Eau du Territoire Eure Pays de Bray [...] vont organiser un service de distribution d'eau en bouteille vendredi 13 février 2026 de 17h à 19h à l'école de Mont-Cauvaire pour les habitants de Mont-Cauvaire et Fontaine le Bourg, et à la salle des fêtes des Authieux-Ratieville pour les habitants de Clères, Claville Motteville et les Authieux-Ratieville", précise la communauté de communes.

Cette restriction de consommation concerne environ 2 200 habitants de la région de Mont-Cauvaire. Il faut se rendre sur [le site de l'Inter Caux Vexin](#) pour plus d'informations sur les zones de restrictions.

Pour Édouard Philippe, horizon mairie du Havre puis objectif Élysée ? L'équation (pas simple) du maire sortant

7-8 minutes

Officiellement candidat à sa réélection à la mairie du Havre, Édouard Philippe l'est aussi pour l'élection présidentielle . De quoi créer une forme d'ambiguïté sur ses intentions ?

Sur le même thème

[Edouard Philippe](#)

[Municipales 2026](#)

[Présidentielle 2027](#)

Article réservé aux abonnés



Maire sortant du Havre, Édouard Philippe est à la fois candidat à sa

réélection en 2026 et candidat à l'élection présidentielle en 2027.
(©Ville du Havre)

Par [Eloïse Aubé](#) Publié le 14 févr. 2026 à 17h56

S'il peut s'enorgueillir d'avoir mis [le Havre](#) sur la carte de la France grâce notamment à son poste de Premier ministre entre 2017 et 2020, **Édouard Philippe** joue tout de même gros pour les prochaines élections. D'abord pour les **municipales en 2026, puis pour la présidentielle en 2027.**

Un équilibre difficile ? Pas pour l'intéressé qui se déclare « pleinement candidat au Havre ». Lors de l'ouverture de sa campagne, il a même argué ne « **pas faire de nomadisme électoral** ». Pourtant, cette **double candidature** fait tiquer à la fois ses adversaires politiques locaux, mais aussi des habitants qui s'inquiètent de voir leur (potentiel) futur maire quitter l'hôtel de ville de la cité Océane pour l'Élysée.

Une double casquette

En septembre 2024, Édouard Philippe annonçait sa **candidature à l'élection présidentielle**. Trois jours après, il indiquait son intention de se représenter à la mairie du Havre. Depuis, le maire sortant a multiplié les meetings, les visites aux quatre coins de la France, sous la bannière de **son parti Horizons** (qu'[il a créé en 2021](#)). Invité de plusieurs plateaux télévisés et d'émissions de radio, il a réagi à l'actualité nationale, réclamant même, en octobre 2025, [une élection présidentielle anticipée](#) alors que le pays était en proie à une véritable crise politique.

Si au départ, cette double casquette soulevait quelques interrogations, ces questionnements redoublent à l'approche des élections municipales.

D'abord auprès des autres candidats qui, en coulisses ou sur le terrain, pointent du doigt une certaine forme d'ambiguïté. Certains, à l'instar de Franck Keller ([tête de liste UDR-RN](#) et élu à Neuilly), en font un argument à part entière dénonçant « un maire trop

absent qui délaisse notre belle ville du Havre pour ses ambitions personnelles. »

Mais pas seulement. Interrogés par *76actu*, **des votants d'Édouard Philippe en 2020 doutent aujourd'hui** : « c'est vrai qu'on ne sait pas trop le fond de ses intentions : le Havre ou la présidentielle », indique Stéphane, retraité. Même son de cloche pour Mathieu, commerçant du centre-ville : « il a été un très bon maire pour la ville. Mais le risque de le voir partir [pour la présidentielle], peut créer une forme de pouvoir vacant, laissant le Havre à l'abandon ».

Sur les réseaux sociaux également, les commentaires vont bon train comme celui de Pascal qui s'interroge : « pourquoi élire Édouard Philippe alors que dans un an, il sera à l'Élysée ? »

« Pas une mauvaise chose pour le Havre »

Le principal intéressé a parfaitement connaissance des griefs émis à son encontre. D'ailleurs, le jour du lancement de sa campagne, il taclait devant son audience :

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Il y aura des gens qui passeront leur temps à se poser la question de savoir comment on peut parler de la politique nationale à propos de cette campagne havraise. Je leur dis : bon courage.





Edouard Philippe a présenté mercredi 11 février 2026 sa liste pour les élections municipales 2026. (©EA/76actu)

Lorsqu'[on l'interroge en direct](#), il cite toujours le même exemple : celui d'**Antoine Rufenacht** ancien maire de la cité Océane qui, alors qu'il venait d'être réélu en 2001, est devenu en 2002 le directeur de campagne de Jacques Chirac, l'éloignant ainsi quelques mois de la mairie, pour laisser les rênes à son adjointe. Mais cet éloignement était temporaire, ce qui pourrait ne pas être le cas d'Édouard Philippe s'il venait à remporter la présidentielle.

« Il y a des gens qui sont à la fois des élus locaux investis et qui ont une vie politique nationale. Ça ne me viendrait pas à l'esprit de critiquer un député parce qu'il se présente à une élection municipale », précise-t-il en assurant « qu'il y a beaucoup de dossiers havrais qui dépendent de décisions prises au plus haut niveau [...] **j'ai du mal à penser que ce serait une mauvaise nouvelle pour le Havre si ça devait arriver** [son élection à la présidentielle, NDLR].

Du côté de son entourage, on assure que, depuis le lancement de sa campagne municipale, l'agenda d'**Édouard Philippe est pleinement consacré à cette élection**, avec tout de même quelques réunions publiques avec son parti Horizons. Cela ne l'a donc pas empêché, mardi 10 février, veille de la présentation de sa liste havraise, d'aller soutenir à Paris [Pierre-Yves Bournazel](#), candidat investi Renaissance et Horizons.

Un (gros) enjeu

Le 28 janvier 2026, au micro de [France Info](#), le maire sortant indiquait que « si je ne réussissais pas à convaincre les Havrais qui me connaissent, je ne serais pas dans la meilleure position pour

convaincre les Français ». Comprenez que si la porte de la mairie havraise s'ouvre, les clés de la porte présidentielle seraient juste derrière. À l'inverse, une non-victoire municipale lui fermerait les portes du pays.

L'ancien Premier ministre **joue donc gros** pour cette élection de mars prochain. Ou bien est-ce une stratégie pour rassurer ses futurs électeurs de ses intentions ?

En 2020, dans un temps presque oublié du **Covid-19**, Édouard Philippe avait remporté 58.83 % des voix au second tour face à Jean-Paul Lecoq (41,1 %). Et en 2026 ? Dans son camp, on murmure qu'il ne faut pas crier victoire trop vite. Déjà parce qu'en face, les adversaires sont bien rentrés dans l'arène. Mais parce qu'il faut aussi conjuguer avec un contexte national où la défiance envers les politiciens est de mise. **Agnès Firmin-Le Bodo**, numéro 2 sur sa liste, assure dans ce cadre que pour le mois de mars « il va falloir aller chercher les déçus de la politique ».

Au cours de cette campagne, un seul grand meeting est prévu pour lui : le 11 mars 2026 au théâtre le Normandy.

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026 : au Havre, le candidat UDR-RN veut s'imposer pour une triangulaire - ICI

Amélie Bonté

4–5 minutes

Franck Keller, 54 ans est le candidat tête de liste UDR-RN au Havre pour les élections municipales © Radio France - Amélie Bonté

Publié le samedi 14 février 2026 à 6:05

Au Havre, pour les élections municipales des 15 et 22 mars, l'Union des droites pour la République associée au Rassemblement National, espère faire tomber le maire sortant Horizons, Edouard Philippe qui lui brigue un 3e mandat en son nom.

A 54 ans, Franck Keller connaît bien l'univers politique. Il est **actuellement conseiller municipal à Neuilly-sur-Seine** en région parisienne, un parachuté, disent ses adversaires. *"C'est le seul argument pour contrer tout ce que je peux vouloir faire pour cette ville, dire que j'habite à Neuilly-sur-Seine. J'ai aussi un appartement au Havre et je fais des allers-retours et ma famille est arrivée au Havre en 1962 et s'y est fortement implantée. Je venais toutes les vacances voir ma grand-mère ici et j'ai vu la ville évoluer"*, détaille-t-il.

Franck Keller est passé par Les Républicains et Reconquête, il revendique représenter le bloc de droite, comme l'a été à son époque, Antoine Rufenacht (maire du Havre de 1995 à 2010), dit-il. Aujourd'hui il affronte son héritier le maire sortant Horizons Edouard Philippe.

*"Tous les observateurs s'accordent à dire que **la triangulaire est évidente.**"*

Ses trois mesures phares en matière de propreté, sécurité et santé

Franck Keller va présenter son programme et ses colistiers en fin de semaine prochaine. **Cinquante propositions** à commencer par l'amélioration de la propreté de la ville et la sécurité :

"La ville est de plus en plus sale, certes elle est propre dans un rayon de 100 m autour de l'hôtel de ville, il y a une vitrine qui a été faite par le maire. Mais la voirie est très dégradée."

A propos de la sécurité Franck Keller propose de **doubler le nombre de policiers municipaux** et d'installer davantage de caméras de vidéosurveillance *"des caméras intelligentes qui utilisent l'IA comme c'est fait dans les grandes villes modernes qui veulent s'attaquer à la sécurité."*

"Beaucoup de femmes me disent, "je ne sors plus le soir"" explique-t-il.

Enfin **en matière de santé**, le candidat UDR-RN propose de **transformer l'hôpital du Havre en Centre Hospitalier Universitaire (CHU)** pour attirer de nouveaux médecins. La même proposition a été faite par le candidat de la liste union de la gauche Jean-Paul Lecoq.

- [Élections municipales](#)
- [Mairie – Municipalité](#)

Les élections municipales chez vous



Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Municipales. "La vie est de plus en plus dure pour les gens" : Céline Vitard, tête de liste pour le Parti des travailleurs à Rouen

Pierre Durand-Gratian

2-3 minutes

Ce qui l'a poussée à se lancer ? *"L'état de la situation qui est de plus en plus dégradé pour l'immense majorité des gens"*, répond Céline Vitard, enseignante de 45 ans. Militante du Parti des travailleurs, elle sera à la tête de la "liste ouvrière pour la rupture avec la politique de Macron" pour les [élections municipales à Rouen](#) des 15 et 22 mars.

"Le Parti des travailleurs est pour le gouvernement ouvrier, c'est-à-dire pour une assemblée constituante qui élira des délégués mandatés pour définir ce dont la population estime avoir besoin et satisfaire à ces besoins", indique-t-elle, souhaitant *"mettre à bas les institutions de la cinquième République"*.

Un programme radical décliné localement

C'est donc une troisième liste à l'extrême gauche à Rouen avec celle d'[Eric Moisan](#) pour Lutte ouvrière (LO) et [Amaury Renauld](#) du NPA-R. *"Nous sommes pour l'union"*, précise l'enseignante qui indique que LO et le Parti des Travailleurs entretiennent de bonnes relations. Elle revendique en revanche, comme distinction, de décliner des propositions et un programme au niveau local.

"A Rouen, le maire relaie au niveau local les budgets d'austérité décidés par le gouvernement Macron. Notre position est de dire

que le maire qui souhaite défendre les intérêts de sa population doit le refuser", insiste-t-elle. Et d'évoquer notamment la hausse de la facture d'eau qu'elle conteste, les subventions aux associations en baisse ou encore l'envie d'avoir une Atsem dans chaque classe de maternelle.

"Faire connaître notre campagne et pour compléter la liste"

Céline Vitard espère bien pouvoir être sur la ligne de départ pour ces élections municipales. Il faut 55 noms sur la liste à déposer en préfecture. Il lui en reste une dizaine à trouver d'ici le 26 février. *"On continue le porte à porte, on diffuse sur le marché des Emmurés, dans les quartiers pour faire connaître notre campagne et pour compléter la liste."*

Municipales 2026. Qui sont les têtes de liste à se présenter à Sotteville-lès-Rouen ?

Pierre Durand-Gratian

~2 minutes

Quatre listes (ici dans l'ordre alphabétique des noms des têtes de liste) ont à cette heure fait part de leur volonté d'être présentes au premier tour des élections municipales à Sotteville-lès-Rouen.

- Leticya Ossibi, tête de liste Nouveau regard sur Sotteville. Agée de 47 ans, la candidate est logisticienne dans le transport maritime. Encartée chez Horizons, elle assure être à la tête d'une liste plurielle qu'elle souhaite sans étiquette et de rassemblement. En 2020, elle figurait sur la liste de Jean-Louis Louvel aux élections municipales de Rouen. Elle a aussi été candidate aux élections législatives.
- Frédéric Podguszer, tête de liste Lutte ouvrière, le camp des travailleurs. A 62 ans, il est tout jeune retraité de l'industrie automobile, ancien mécanicien de maintenance chez Renault à Cléon. Habitant de Sotteville depuis un an, il a décidé de se présenter dans cette ville après plusieurs candidatures à Rouen ou aux élections législatives.
- Alexis Ragache, tête de liste Vivre Sotteville. Le maire socialiste sortant, 55 ans, est cadre pour les collectivités territoriales de profession. Il a travaillé dans divers cabinets et est un proche de l'ancienne maire, Luce Pane, dont il était le premier adjoint et dont il a pris la suite en cours de mandat en 2024.
- Alexis Vernier, tête de liste Ensemble, agissons pour Sotteville. A

36 ans, le candidat est ingénieur dans les travaux publics de l'Etat et attaché parlementaire de la députée LFI, Alma Dufour. Lui-même encarté chez LFI, élu d'opposition depuis 2020, il conduit une liste soutenue notamment par les Ecologistes avec Julie Godichaud, qui serait première adjointe en cas de victoire.

Municipales 2026. À Eu, la droite part en ordre dispersé entre candidat officiel et dissidents

Xavier Togni

5–7 minutes

Face à l'équipe sortante menée par Michel Barbier, il n'y a plus que deux listes pour les élections municipales à Eu. Mais elles sont toutes deux marquées à droite, entre candidat officiel et dissident.



Publié: 16 Février 2026 à 07h04 Temps de lecture: 1 min

À Eu, l'élection municipale de mars 2026 sera moins fournie que la précédente en 2020, où cinq listes étaient sur les rangs au premier tour. Cette fois, il n'y en aura que trois, mais la droite part de nouveau en ordre dispersé. Face à « La Ville ensemble », la liste de la majorité sortante conduite par [le maire Michel Barbier](#), on trouve celle de [Robin Devogelaere](#), « J'aime Eu » : le conseiller régional, qui se présente pour la première fois, est le candidat officiel des Républicains et des Centristes. Mais il y aura aussi Stéphane Accard, ex-LR, actuel conseiller d'opposition.

Celui qui fut le candidat d'union de la droite lors de la dernière législative, s'était d'abord déclaré en son nom, avant d'annoncer son alliance avec les chefs de file des deux autres groupes d'opposition, [Joël Duchaussoy](#) (ex-RN) et Isabelle Vandenberghe, pour constituer une liste, « Eu, Cap sur l'avenir », qualifiée de « *sans étiquette* », mais avec la mention « *union des droites* » sur

leurs affiches.

Candidat « autoproclamé »

Ce qui fait bondir les instances de leur formation politique d'origine. « *Stéphane Accard s'est exclu de lui-même des LR* », clame Bruno Lair, vice-président des Républicains dans le département. Celui-ci affirme que des discussions avaient été engagées fin 2024. « *Nous avons fait des propositions, on devait se retrouver fin janvier 2025 pour continuer mais sans attendre, [Stéphane Accard s'est autoproclamé candidat](#), sans nous avertir. Ensuite, il n'est pas venu à notre commission d'investiture.* »

« Pas d'accord entre les deux tours »

Et comme il se présente contre celui qui a été investi, il est désormais considéré comme un dissident. Même punition pour Isabelle Vandenberghe. « *J'ai toujours dit qu'ils nous avaient fait perdre Eu la dernière fois*, poursuit Bruno Lair. *Et ils répètent le même schéma, ils ne veulent rien entendre.* » En tout cas, le responsable LR de la 6e circonscription l'assure : la rupture est consommée, « *pas question d'un accord entre les deux tours. Comment voulez-vous vous entendre avec des gens qui vous tapent dessus à longueur de temps ?* »

Un soutien encombrant

L'autre épine dans le pied de la droite officielle est le soutien que le Rassemblement national dit lui apporter. Douglas Potier, délégué départemental du RN, parle de « *nos amis LR* », et affirme que son parti ne lance pas sa propre liste pour laisser la place à celle de Robin Devogelaere. Celui-ci nie tout accord ni même tout rapprochement. Et Bruno Lair s'agace de ces propos, sonnant comme un piège, et qu'il réfute totalement : « *On n'a rien demandé, on n'a rien négocié du tout, il n'y a rien d'écrit.* »

Joël Duchaussoy, lui, seul élu RN au conseil municipal, n'a pas

reçu l'investiture du Rassemblement national et en a même été exclu quand il a décidé de se présenter malgré tout. Il a toutefois réussi une partie de son pari en trouvant un allié pour faire cette « *union des droites* » qu'il appelait de ses vœux, même s'il s'agit d'une union des dissidents. Reste à voir quelle sera la position des électeurs.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Football – National 2 : Dieppe, solide comme un roc à Épinal](#)



[Football – FC Dieppe. Épinal, « l'occasion parfaite de se relancer », affirme Alexandre Lefebvre](#)



Municipales 2026. Arnaud Tesson, agriculteur, monte une seconde liste à Saint-Nicolas-d'Aliermont

Muriel Lecordier

5–7 minutes

Une deuxième liste s'est formée à Saint-Nicolas-d'Aliermont, près de Dieppe, pour les élections municipales. Elle est menée par Arnaud Tesson, agriculteur de la commune depuis 45 ans.



Par Muriel Lecordier

Publié: 15 Février 2026 à 14h50 Temps de lecture: 2 min

Jusque-là seul à seul à se présenter pour les municipales des 15 et 22 mars 2026 à Saint-Nicolas-d'Aliermont, près de Dieppe, [Loïc Beaucamp](#) a, aujourd'hui en face de lui, Arnaud Tesson, 65 ans, qui brigue un premier mandat d'élu.

« Je suis agriculteur ici depuis 45 ans. J'ai connu Saint-Nicolas-d'Aliermont et son évolution au fil des années. C'est ma ville. J'ai envie de faire bouger un peu les choses », confie-t-il, fort de son expérience au sein de l'Agglomération dieppoise, de la communauté de communes Falaises du Talou et d'organismes régionaux avec une participation au développement du territoire, sur le plan de la biodiversité et dans la construction et la gestion de terres agricoles dans le cadre de l'EPR 2 à Penly.



Arnaud Tesson tête de liste pour « SNA Un nouvel élan » - Photo Paris Normandie

Rendre Saint-Nicolas attractif

Sa liste est complète, composée de Nicolaisiens âgés de 25 à 76 ans, issus de tous milieux professionnels. *« Attention, ce n'est pas une liste d'opposition, mais une seconde liste. Nous ne voulons pas tout démolir, mais apporter un plus à la commune, quelque chose de nouveau »*, insiste Corinne Brunel, colistière. *« Ça fait 30 ans que Saint-Nicolas est dans le même style. Il faut remettre les choses à plat dans le village, notamment dans la façon de gérer et d'approcher les gens »*, poursuit la tête de liste. *« Nous voulons apporter une autre vision. En 25 ans, le monde a changé, Saint-Nicolas aussi »*, rebondit une autre colistière, Alexia Bouteiller.

« Autrefois, Saint-Nicolas était le fleuron de l'horlogerie et de l'industrie. On a perdu un peu tout ça », relève Arnaud Tesson qui aimerait *« redévelopper l'économie en approchant les commerces et rendre Saint-Nicolas attractif »*, promouvoir aussi le marché du dimanche matin. *« Il n'est plus aussi attrayant. »* La liste y fait

campagne, rencontre les commerçants : « *On vit beaucoup sur la commune, on y fait nos achats* », souligne Alexia Bouteiller qui, à l'instar des autres colistiers, nie toute velléité politique : « *On doit travailler ensemble, sereinement, pour mettre toutes les idées en commun et pour aller de l'avant.* »



De gauche à droite : Eric Fortini, Alexia Bouteiller, Arnaud Tesson, Corinne Brunel et Fabrice Poultais. - Photo Paris Normandie

Des lieux sous-dimensionnés

Sérénité, convivialité et bien vivre ensemble sont les fers de lance de cette seconde liste, de la petite enfance aux aînés. Cela passe aussi par la sécurité face aux incivilités et au stationnement anarchique devant les écoles, plus particulièrement la maternelle : « *Les parkings sont sous-dimensionnés.* » De regretter aussi la disparition du garde champêtre, souhaiter des caméras plus performantes. Les colistiers évoquent aussi un « *sous-dimensionnement de certaines structures, comme la station d'épuration, avec l'arrivée de l'EPR 2* ». Arnaud Tesson et son équipe aimeraient aussi se pencher sur la restauration et la mise

aux normes des bâtiments communaux, notamment le château, actuellement fermé.

Prochaine réunion publique à la salle polyvalente de Saint-Nicolas, dimanche 3 mars à 15 heures.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Football – National 2 : Dieppe, solide comme un roc à Épinal](#)



[Football – FC Dieppe. Épinal, « l'occasion parfaite de se relancer », affirme Alexandre Lefebvre](#)



Municipales 2026 : sans opposition déclarée, Nathalie Thierry brigue un cinquième mandat à Clères

Paris Normandie

5–6 minutes

Maintenir les services publics : c'est le fil rouge de Nathalie Thierry qui sollicite des Clérois un cinquième mandat de maire lors des prochaines élections. Elle a aussi des plans pour développer le village.



Publié: 14 Février 2026 à 12h28 Temps de lecture: 1 min

Maire de Clères depuis 2001, l'urbaniste Nathalie Thierry brigue un cinquième et nouveau mandat.

Tête d'une liste de 15 élus, 8 femmes et 7 hommes, (et deux personnes supplémentaires en cas de désistement), Nathalie Thierry confirme un renouvellement pour 8 sortants.

Le maire de [Clères](#) revient sur le bilan de ces dernières années.

Retour sur un bilan

« Nous tenons à préserver les services de proximité. Lors du dernier mandat, l'ancien bâtiment des voyageurs de la gare SNCF est devenu une maison de santé. Un cabinet dentaire sort actuellement de terre. Nous avons repris les services de la Poste,

converti l'ancien presbytère en tiers-lieu. Nous avons mis en place un accueil de loisirs le mercredi, développé la défense incendie avec quatre nouvelles citernes », détaille l'élue qui est à la tête de ce village de 1400 habitants au nord de [Rouen](#) qui est surtout connu pour son [parc animalier](#) géré par le Département.

Mais ce bilan n'est pas complet : « Il y a eu l'extension et la rénovation des ateliers municipaux. Les travaux de restauration à la chapelle du Tôt ont permis d'y développer des manifestations culturelles. L'aménagement de l'espace naturel du Friquet en a fait un lieu de partage pour les Clérois. Nous envisageons de l'ouvrir en continu au public. Nos événements festifs, par exemple la course de caisses à savon ou la Grande répète (musique) ont toujours un énorme succès. Enfin notre site Internet a été entièrement repensé », souligne Nathalie Thierry, qui n'a pas de liste concurrente déclarée.

Un immeuble intergénérationnel ?

Nathalie Thierry tient à continuer ce qui a déjà été accompli mais *« avec un peu d'ambition pour les services publics, la valorisation du patrimoine. Nous espérons pouvoir réaménager complètement l'espace loisirs Clara avec des aires de jeux pour enfants, adolescents et, un carré vert pour aire de pique-nique. Un parking de 40 places derrière la mairie est en cours de réalisation. Avec 161 élèves pour 6 classes en primaire, nous sommes à la limite d'une ouverture de classe. En maternelle nous avons 30 enfants par classe. Nous envisageons donc de créer de nouveaux logements en centre-bourg, un petit immeuble intergénérationnel dans l'ex propriété Farcy. »*

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



Fécamp. Des divergences confortées mais toujours du respect au dernier conseil municipal

Charles Turcant

4–5 minutes

Jeudi 12 février, le dernier conseil municipal de la mandature s'est tenu à un mois du premier tour des élections municipales. Le public était au rendez-vous, plus nombreux que les chaises disposées ; tandis que plusieurs sièges étaient vides autour de la table, du côté des élus. Les regards se sont notamment posés sur le premier adjoint Pierre Aubry (voir encadré), de retour à droite de David Roussel, tandis que d'autres adjoints étaient absents, dont Jean-Marie Demondion. Comme un avant-goût de la liste présentée par la majorité sortante, deux jours plus tard (voir par ailleurs).

La fin du mandat post-covid

Du côté de l'opposition, Bénédicte Martin a remis le doigt sur un bilan financier qu'elle ne juge pas aussi positif que la municipalité ne le présente. *"Heureusement que l'éolien est là pour résorber le déficit"*, observe celle qui mènera la liste de rassemblement de gauche, en pointant également des *"recettes insuffisamment dynamiques"*. David Roussel lui a répondu en rappelant le *"contexte"* de ce mandat, *"post-covid"*, avec une *"inflation"* qui a entraîné des *"difficultés budgétaires"*. *"Oui, il y a eu un trou d'air en 2023 et 2024, mais l'objectif de retrouver des marges de manœuvre est là, souligne le maire. La prochaine équipe municipale pourra travailler avec des finances pérennes et maîtrisées."*

"Ce qui n'a pas été fait en six ans ne pourra pas l'être en trente jours"

David Roussel insiste sur les investissements qui permettent des économies de fonctionnement (comme le passage en éclairage led). Pas de quoi convaincre Bénédicte Martin qui voit des *"sous-réalisations"*, notamment sur les écoles ou les équipements sportifs : *"La gestion n'est pas saine, puisque les investissements non réalisés devront l'être à l'avenir."* Comme résumé par David Roussel, *"les points de vue divergents"* sont clairs entre les deux camps qui s'affronteront dans quelques semaines, accompagnés de la liste Rassemblement national (pas encore présentée) de Serge Girard. L'opposition s'est ailleurs étonnée du timing de certaines délibérations également passées lors de ce dernier conseil de la mandature. *"Ce qui n'a pas été fait en six ans ne pourra pas l'être en trente jours"*, glisse Bénédicte Martin, sourire en coin. Malgré cela, dans une ambiance apaisée, David Roussel a conclu ce conseil en indiquant *"tout le plaisir réel" qu'il avait eu à présider ces séances : "Au-delà des divergences, il y a toujours eu du respect."*

Le retour surprise de Pierre Aubry

Alors qu'il annonçait prévoir de démissionner, le premier adjoint a fait son retour lors du conseil municipal du 12 février.

Lors de ce conseil municipal, Pierre Aubry était présent à la droite de David Roussel. C'est d'ailleurs lui, en tant que premier adjoint, qui a fait voter le compte administratif et pas le maire, comme la loi l'exige. Tout cela paraîtrait normal... si ce même premier adjoint n'avait pas annoncé, mi-décembre, qu'il [comptait démissionner de son poste](#) et réfléchissait sérieusement à monter sa propre liste pour le mois de mars. Justement, car il craignait de ne pas être sur celle du maire sortant. Pierre Aubry venait d'être visé par une enquête après des révélations du *Poulpe*. Il n'a pas été condamné, mais a reçu *"un avertissement pénal probatoire"*, comme

récemment précisé par la procureur Soizic Guillaume au même média.

Toujours est-il que lors du conseil municipal du 18 décembre, David Roussel avait à sa droite une autre adjointe, Dominique Tessier. Jeudi 12 février, Pierre Aubry a fait son retour comme si de rien n'était, sans communication particulière avant ou pendant la séance. Ce nouveau rebondissement a rapidement été éclairé, avec la présentation de la liste de David Roussel, deux jours plus tard.

Fécamp. La liste de David Roussel, avec Pierre Aubry

Charles Turcant

4–5 minutes

On s'attendait à ce qu'une bonne partie de l'équipe municipale en place figure sur la liste de David Roussel pour les élections de mars 2026. Ce sera bien le cas, mais le doute planait sur quelques noms. Pierre Aubry sera bien présent aux côtés du maire sortant ; lui qui avait pourtant annoncé qu'il [comptait démissionner](#) de son poste de premier adjoint et qu'il [pourrait envisager de monter sa propre liste](#). Justement, car il pensait ne pas figurer sur celle de David Roussel. *A contrario*, Jean-Marie Demondion, lui aussi adjoint, ne sera pas aux côtés du maire sortant pour les prochaines élections. *"C'est son choix personnel"*, réagit simplement David Roussel, samedi 14 février, lors de la présentation de liste.

"Changement dans la continuité"

Concernant Pierre Aubry, plutôt qu'évoquer l'imbroglia qui a pu exister, le candidat est fixé sur l'élection : *"Face aux extrêmes et des convictions à combattre, il faut une seule liste"*. C'est autant [la liste Rassemblement national de Serge Girard](#) que [celle de rassemblement de gauche portée par Bénédicte Martin](#), où figurent des colistiers France insoumise, qui sont visées. Le ministère de l'Intérieur ayant récemment classé de façon officielle à l'extrême gauche le parti de Jean-Luc Mélenchon.

Si plusieurs adjoints et conseillers municipaux actuels sont à nouveau de la partie, *"on repart d'une feuille blanche, aujourd'hui"*, souligne David Roussel. *Personne ne sait ce qu'il aura comme*

fonction en cas de réélection". Quinze nouveaux visages apparaissent sur cette liste, dont le benjamin Paul Lecomte, 19 ans, qui participa au Conseil municipal enfants par le passé. *"Une liste est toujours compliquée à constituer, reconnaît David Roussel. On a eu beaucoup de sollicitations, il a fallu faire des choix. C'est une liste équilibrée, de changement dans la continuité, à tendance divers droite, même si certains peuvent avoir une sensibilité politique légèrement différente."*

La liste complète

David Roussel, 50 ans, maire et cadre administratif ; Stéphanie Marical, 55 ans, élue ; Florentin Cognie, 30 ans, cadre administratif ; Marie-Agnès Poussier-Winsback, 57 ans, vice-présidente de l'Assemblée nationale ; Pierre Aubry, 68 ans, officier retraité ; Dominique Tessier, 70 ans, banquière retraitée ; Raynald Maheut, 54 ans, responsable en ressources immobilières et logistique ; Elisa Cavelier, 29 ans, cadre supérieure ; Eric Poussigue, 63 ans, retraité de la police nationale ; Nathalie Lemieux, 60 ans, assistante sociale ; Serge Lambert, 68 ans, retraité conseiller en assurances ; Anne Tranchard, 59 ans, guide touristique ; Bertrand Gille, 64 ans, retraité responsable procédés en industrie ; Victoire Larsonneur, 21 ans, étudiante ; Eric Flamant, 47 ans, enseignant en lycée professionnel ; Emmanuel Hénon, 42 ans, sage femme ; Antoine Moricet, 28 ans, conseiller en assurances ; Sarah Madelaine, 36 ans, assistante comptable ; Jean-Baptiste Hopital, 36 ans, directeur administratif et financier ; Catherine Duhornay, 62 ans, éducatrice spécialisée ; Emmanuel Ricard, 64 ans, formateur professionnel retraité ; Brigitte Soenen, 72 ans, professeure des écoles retraitée ; Denise Poulain, 78 ans, agent de la fonction publique ; Patrice Duval, 74 ans, technicien ; Florence Hauguel, 54 ans, comptable ; Alexandre Louette, 39 ans, journaliste indépendant ; Isaure Guérin, 37 ans, comptable ; Paul Lecomte, 19 ans, étudiant ; Stéphanie Careno, 50 ans, agent artistique ; Jonathan Fiquet, 40 ans, conducteur de car ; Agnès

Delalandre, 64 ans, retraitée de la fonction publique hospitalière ;
Maxime Coppin, 30 ans, auxiliaire de vie. Suppléants : Marie-
France Bougon, 72 ans, retraitée ; Bruno Boniface, 65 ans,
praticien hospitalier.

Municipales 2026 : pourquoi Pascal Houbron, maire de Bihorel, ne sera finalement pas tête de liste

3–4 minutes

Le maire sortant de Bihorel, Pascal Houbron sera le numéro 2 de la liste Bien ensemble à Bihorel menée par Johana Diabeto Johnson...

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)

Article réservé aux abonnés





Pascal Houbbron a choisi d'être le n°2 de la liste menée par Johana Diabeto Johnson, à Bihorel. ©Le Bulletin

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 14 févr. 2026 à 13h06

Nouveau renversement à [Bihorel](#) après les multiples déclarations du maire **Pascal Houbbron** à propos des [élections municipales](#).
Finalement, il ne sera pas tête de liste.

« Une liste dissidente qui ne me fait pas de cadeaux »

« Cela devient compliqué pour moi pour des **raisons de santé**, mais aussi face à une liste dissidente qui ne me fait pas de cadeaux. En plus, mes proches s'inquiètent pour moi. Il a donc fallu faire un choix et surtout trouver quelqu'un qui pouvait prendre la suite », plaide le maire sortant.

Mais attention, il ne faut pas se méprendre sur l'animal politique qui ne s'avoue pas vaincu. Il a en effet décidé de se **positionner à la deuxième place sur la liste** Bien ensemble à Bihorel. « Elle sera menée par **Johana Diabeto Johnson**, une enfant de la ville qui a un beau parcours », indique Pascal Houbbron.

Juriste, expérience associative

À 34 ans, Johan Diabeto Johnson est juriste dans une grande entreprise et mère de deux enfants. Elle a aussi une sérieuse expérience associative. Elle va ainsi mener cette campagne avec une équipe rajeunie, de 35 ans d'âge moyen. «

Ce sont de jeunes Bihorellais avec, eux aussi, de beaux parcours. Ils sont déjà sur le terrain. Ils distribuent le bilan qui est excellent, notamment avec des finances saines, une délinquance qui a baissé de 30 % en un mandat et une restauration scolaire

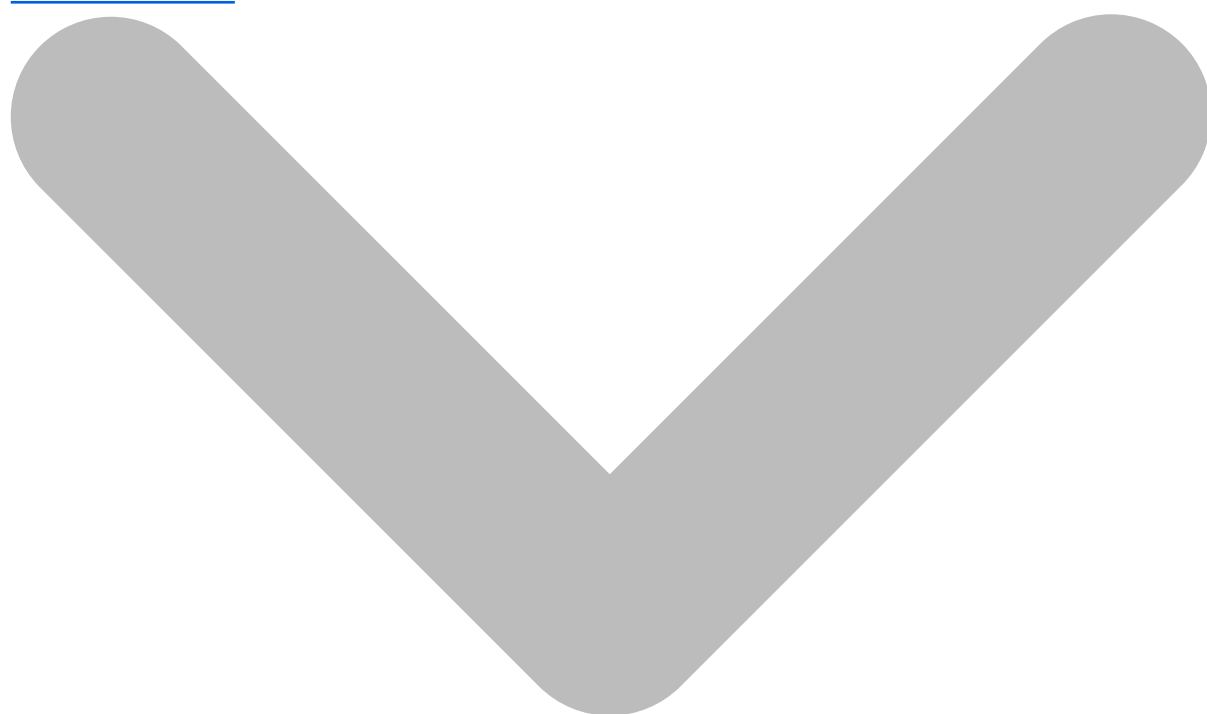
performante.

Pour sa part, il **souhaite rester comme premier adjoint**, afin de « garantir une forme de continuité, assurer le budget et mettre mon expérience à la disposition de la ville. Je voudrais aussi continuer à travailler autour de l'urbanisme pour voir sortir un beau projet sur le terrain de l'ancienne piscine », plaire le maire sortant, qui estime que la Ville de Bihorel des années 2030 devra être plus verte « avec pourquoi pas des rues rendues aux piétons et aux mobilités douces ».

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

[Lire La Suite](#)



Municipales 2026. Qui sont les têtes de liste à se présenter à Sotteville-lès-Rouen ?

Pierre Durand-Gratian

~2 minutes

Quatre listes (ici dans l'ordre alphabétique des noms des têtes de liste) ont à cette heure fait part de leur volonté d'être présentes au premier tour des élections municipales à Sotteville-lès-Rouen.

- Leticya Ossibi, tête de liste Nouveau regard sur Sotteville. Agée de 47 ans, la candidate est logisticienne dans le transport maritime. Encartée chez Horizons, elle assure être à la tête d'une liste plurielle qu'elle souhaite sans étiquette et de rassemblement. En 2020, elle figurait sur la liste de Jean-Louis Louvel aux élections municipales de Rouen. Elle a aussi été candidate aux élections législatives.
- Frédéric Podguszer, tête de liste Lutte ouvrière, le camp des travailleurs. A 62 ans, il est tout jeune retraité de l'industrie automobile, ancien mécanicien de maintenance chez Renault à Cléon. Habitant de Sotteville depuis un an, il a décidé de se présenter dans cette ville après plusieurs candidatures à Rouen ou aux élections législatives.
- Alexis Ragache, tête de liste Vivre Sotteville. Le maire socialiste sortant, 55 ans, est cadre pour les collectivités territoriales de profession. Il a travaillé dans divers cabinets et est un proche de l'ancienne maire, Luce Pane, dont il était le premier adjoint et dont il a pris la suite en cours de mandat en 2024.
- Alexis Vernier, tête de liste Ensemble, agissons pour Sotteville. A

36 ans, le candidat est ingénieur dans les travaux publics de l'Etat et attaché parlementaire de la députée LFI, Alma Dufour. Lui-même encarté chez LFI, élu d'opposition depuis 2020, il conduit une liste soutenue notamment par les Ecologistes avec Julie Godichaud, qui serait première adjointe en cas de victoire.

"Nous avons pu tisser un lien de confiance avec les habitants" : le maire socialiste sortant de Montivilliers mise sur son bilan pour affronter ses adversaires RN et LR aux municipales

Écrit par Claire Schaffner

6–8 minutes

C'est la 2ème ville de la Communauté urbaine du Havre avec 15 000 habitants. Montivilliers est dirigée par la gauche depuis 1977, sans compter une parenthèse à droite entre 2014 et 2020. Le maire socialiste sortant Jérôme Dubost compte bien repartir pour un deuxième mandat face à des listes menées par le RN, LR et un ancien adjoint. Rencontres.

[Élections municipales 2026](#)

Jour de marché à Montivilliers, petite ville moyenâgeuse de 15 000 habitants située à une dizaine de kilomètres du Havre (Seine-Maritime). Les habitants sont nombreux à saluer le maire sortant, Jérôme Dubost (PS), et à lui souhaiter bon courage pour cette campagne.

Elu dès le 1er tour des élections municipales en 2020 avec 62,71% des voix, le socialiste a fait de la proximité avec ses administrés un des piliers de son projet politique.

"Tout au long du mandat, on s'est attaché à impliquer les habitants, explique-t-il, parce qu'aujourd'hui, je crois qu'envers la politique, il y a une vraie défiance. Mais localement, nous avons pu tisser un lien de confiance avec les habitants. On les associe avec les ateliers

citoyens en ayant créé une réserve communale solidaire, un conseil municipal des enfants, un conseil des salles, des réunions publiques sur tous les sujets importants de la ville."

[Jérôme Dubost, candidat PS à la mairie de Montivilliers • © France TV](#)

Candidat pour un nouveau mandat, Jérôme Dubost s'appuie sur son bilan : *"Aujourd'hui 97% du programme de 2020 est réalisé, c'est la meilleure preuve qu'on est capable de faire, d'agir dans une ville qu'on aime."*

Parmi les principales réalisations de l'élus : le parc de la sente des rivières qui longe la Lézarde, le tracé du tram qui reliera bientôt Montivilliers au Havre en 25 minutes et la maîtrise de l'urbanisme.

Le reportage d'Isabelle Ganne et Jean Desrousseaux :

durée de la vidéo : 00h02mn47s



Les enjeux des municipales 2026 à Montivilliers • ©France Télévisions

Pendant les six prochaines années, le maire sortant souhaite continuer ses actions, notamment avec la création de 428 logements dans le quartier *Belle étoile* sur les hauteurs de la ville. Autre thème de campagne majeur : la santé.

"L'accès aux soins, c'est un sujet primordial, précise-t-il. Continuer

de protéger les habitants, ça c'est une réalité. Et puis prendre soin les uns des autres, c'est ce que nous aimons à Montivilliers. Il y a énormément de liens social avec 160 associations dans cette ville, deux centres sociaux et puis une multitude d'initiatives pour faire en sorte que ce soit une ville plus verte, une ville inclusive."

Candidat pour le parti Les Républicains, Benoît Naous, 52 ans, trouve au contraire sa ville endormie.

Il dénonce "l'immobilisme de la municipalité. Hors jour de marché, hors marché de Noël, il n'y a pas grand monde. Et ce n'est pas une fatalité ! En fait le but c'est de vraiment donner du peps, de faire rayonner notre ville, on a un patrimoine culturel important on a des ruelles historiques, on a un emplacement stratégique, nous sommes la deuxième plus grande ville de la communauté urbaine et à partir de cela, on a tous les atouts."

[Benoît Naous, candidat LR à Montivilliers • © France TV](#)

Candidat aux législatives de 2024 dans la 8ème circonscription de la Seine-Maritime, Benoît Naous veut travailler sur l'attractivité économique de la ville.

Ses propositions : "Aider les commerçants, accompagner les entrepreneurs à s'installer à Montivilliers et faire de Montivilliers une ville high tech donc on va travailler sur les nouvelles technologies. Et en parallèle de ça, développer l'attractivité culturelle parce qu'aujourd'hui on a un joyau qui est notre abbaye. On veut travailler sur un circuit touristique."

Déjà candidat aux municipales de 2014 et ancien député européen, Gilles Lebreton, 67 ans, brigue à nouveau le mandat de maire avec l'étiquette RN.

"À l'époque le parti qui s'appelait Front National n'était pas aussi populaire que l'est le Rassemblement National aujourd'hui et j'avais beaucoup moins de soutien sur Montivilliers, raconte-t-il. J'avais quand même réussi à faire 15% des voix. Alors maintenant les choses ont beaucoup changé puisqu'une partie de l'équipe de

l'ancien maire, Daniel Fidelin, qui était LR, m'a rejoint."

Le thème principal de sa campagne : la sécurité. "Pas seulement parce que c'est un thème national pour notre parti, mais parce que j'ai distribué un questionnaire à tous les Montivillions. Près de 200 m'ont répondu et l'objectif premier pour eux c'est d'améliorer la sécurité puisque même sur une ville comme Montivilliers qui pourtant paraît paisible, les chiffres du Ministère de l'Intérieur ne sont pas bons et accréditent leur angoisse, le total des crimes et délits a augmenté de 4% en un an et sur certains chapitres, je pense notamment aux violences on est à plus de 35% en un an, ce qui est beaucoup".

[Gilles Lebreton est candidat RN à Montivilliers • © France TV](#)

Gilles Lebreton veut doubler les effectifs de la police municipale. "Il y a six agences , ce qui est insuffisant pour une ville de près de 16 000 habitants. Je propose de passer à 12, précise-t-il. Je propose également de créer une patrouille nocturne, parce que la plupart des vols ont lieu évidemment la nuit. Je propose également de prendre personnellement en charge la sécurité, il n'y aura pas d'adjoint à la sécurité, c'est moi qui m'en occuperai directement sur le modèle de ce qu'a pu proposer Louis Alliot à Perpignan (Pyrénées Orientales) et ça c'est quelque chose qui séduit les gens parce que ça montre que le maire s'investit personnellement dans la sécurité."

A ce jour, quatre listes font campagne pour diriger la Ville de Montivilliers. Le quatrième candidat est Damien Guillard (sans étiquette), ancien adjoint de l'actuel maire, avec sa liste "Réveillons Montivilliers".

Derrière l'échec médiatique d'Albert, un projet d'IA plus global qui s'ancre dans l'État

Par Victoria Beurnez

7–10 minutes

“Albert n’a pas très bien fonctionné, le projet est terminé”, révélait, début janvier, le cabinet du ministre de la Fonction publique et de la réforme de l’État, David Amiel, interrogé sur les suites de ce projet de la direction interministérielle du numérique (Dinum). Qui est cet Albert, et pourquoi n’a-t-il pas fonctionné ? Albert est le nom donné, initialement, au socle d’intelligence artificielle de la Dinum, rendu public il y a un peu plus de deux ans sous la forme d’un agent conversationnel expérimental.

“Albert, initialement, c’était la création d’une marque, et la volonté de pouvoir dire : dans l’État, on peut aussi utiliser de l’intelligence artificielle sans dépendre des Gafam.” C’est ainsi que Nathanaël Romano, co-responsable du département d’intelligence artificielle de la Direction interministérielle du numérique (Dinum), décrit le projet, devenu aujourd’hui le socle commun interministériel d’IA dans l’État.

En 2024, le grand public découvrait l’agent conversationnel Albert, auquel faisait référence le cabinet de David Amiel, dans un faux départ malheureux : une séquence télévisuelle le présentait à l’occasion d’une expérimentation dans une maison France services. Problème : lors de cette expérimentation, le *chatbot* répond en faux à une question posée par le Premier ministre, Gabriel Attal, présent ce jour-là. *“Quel est le*

prix de renouvellement d'une carte d'identité ?", lui avait demandé celui qui était alors Premier ministre. Réponse : *"C'est gratuit."* Or, le prix de renouvellement d'une carte d'identité est de 25 euros. Ainsi a débuté l'histoire mouvementée d'Albert, dont le succès médiatique a par la suite été anéanti par un épisode de l'émission [Cash Investigation](#) interrogeant plusieurs agents déçus du dispositif. Ces derniers avaient en effet constaté plusieurs dysfonctionnements ou erreurs dans les réponses de l'agent conversationnel, là où la Dinum leur avait promis un gain de temps et d'efficacité.

Mais selon Nathanaël Romano, les pleins phares ont été lancés à l'époque sur ce projet qui ne représentait qu'une toute petite partie de ce que la Dinum développait, et développe toujours, pour booster l'IA dans l'administration. *"Le projet Albert était une initiative consistant à démontrer que l'État peut prendre des modèles du marché, certains commerciaux (comme Mistral), d'autres sous licence libre, les mettre sur des infrastructures maîtrisées puis les mettre à disposition des ministères qui pourraient s'en servir aussi facilement qu'un outil venu du privé"*, explique Nathanaël Romano.

Lire aussi : [Stéphanie Schaer : "Pour affirmer le rôle de la Dinum en tant que CTO de l'État, nous misons sur l'édiction de normes et l'audit"](#)

Dans ce projet "Albert", donc, trois produits ont constitué le socle commun. Albert API, une première brique, est le "cœur" d'accès à tous les produits de la Dinum, une sorte de "porte d'entrée" pour les projets IA lancés dans les ministères. *"On prend les modèles d'intelligence artificielle, on les met sur notre infrastructure et ensuite on les rend disponibles – voilà le principe d'Albert API"*, explique Nathanaël Romano. Aujourd'hui, effectivement, Albert API est le socle de dizaines de projets IA de la sorte. C'est par exemple sur Albert API qu'a été construit l'Assistant IA [déployé récemment à 10 000 agents publics](#). Deuxièmement, Albert Conversation, *"le premier démonstrateur de chatbot, qui est maintenant devenu*

l'Assistant IA". Et enfin, Albert Data, une sorte d'agrégateur des données publiques de référence – les bases de Légifrance, par exemple – pour les intégrer à Albert API.

Le chatbot de la discorde

Et au milieu de tout ça, *"Albert France services"*, une déclinaison d'Albert Conversation. Ce chatbot, une expérimentation menée auprès d'une soixantaine de conseillers de maisons France services, *"est celui qui a fait le plus de bruit"*, concède le responsable. Le projet d'Albert France services, comme le reste de ces expérimentations, avait vocation à tester des cas d'usage pour outiller, en l'occurrence, les agents des maisons France services, et leur permettre de répondre à des questions simples pour gagner en temps et en efficacité.

"De notre point de vue, Albert France services a rempli son rôle de démonstrateur, en montrant que cette technologie était capable de répondre à de potentiels cas d'usage métiers", abonde Ishan Bhojwani, son co-responsable, qui rappelle que *"les maisons France services ne sont pas dans le périmètre de la Dinum, mais dans celui de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, qui s'est emparée des enseignements de l'expérimentation pour envisager la suite. Dès lors, il n'était pas possible qu'en 2026, la direction continue d'opérer un outil métier dans ce cadre"*.

Pour les deux co-responsables, le chamboulement médiatique autour d'Albert France services – souvent nommé simplement Albert – n'était pas vraiment fidèle à la taille de cette expérimentation. Pourtant, le projet devait bien être généralisé à toutes les maisons France services, selon les dires, à l'époque, de l'administration. Ce n'est qu'en début d'année que la Dinum a finalement discrètement annoncé que son outil à destination des maisons France services ne serait *"pas généralisé dans sa forme actuelle"*.

Force est de constater, tout de même, que le sujet a pu prêter à

confusion. D’abord, parce que le lancement d’Albert France services s’est fait de manière presque concomitante avec [l’annonce de la généralisation](#) d’un assistant conversationnel à destination des agents publics, l’administration mettant donc sous un même nom – Albert – Albert France services et Albert Conversation, devenu depuis l’Assistant IA. Quand bien même, selon la Dinum, Albert France services n’était qu’une petite partie, à titre expérimental, de son projet plus général, Albert.

Lire aussi : [L’État signe un contrat avec Mistral pour booster son “chatbot” Albert](#)

Et parce qu’en juin 2024, la direction du numérique de l’État a annoncé son ambition de généraliser “son offre d’IA générative” à l’ensemble des administrations, mais [aussi aux collectivités locales](#), renforçant la confusion générale sur la généralisation de ce que tout le monde pensait être l’expérimentation portée dans les maisons France services. Aujourd’hui, les projets sont bien séparés, certes. Albert est bien une offre “multiple”, et surtout un socle interministériel permettant aux ministères de déployer des IA génératives au sein de leurs administrations.

Une solution explorée avec la Dila

Finalement, que reste-t-il aujourd’hui d’Albert France services ? Selon Ishan Bhojwani, l’Agence nationale de cohésion des territoires serait en discussion avec la Direction de l’information légale et administrative. *“Il se trouve que l’expérimentation a beaucoup appris à l’ANCT, puisqu’ils ont décidé, tout de même, de déployer une solution d’intelligence artificielle fortement inspirée du démonstrateur Albert France services”*, détaille le responsable du département IA.

Lire aussi : [À la Dila, l’IA se construit en fonction des besoins métiers](#)

Le projet fait ainsi partie de leurs chantiers pour l’année 2026 : il s’agit en réalité du projet Aria, que [décrivait la Dila dans nos](#)

[colonnes](#) il y a quelques semaines, destiné à ses propres agents, et qui aurait donc vocation à être adapté pour les maisons France services. *“L’architecture que l’on avait mise en place à l’époque était une esquisse de ce projet. Finalement, il est bien plus pertinent que la Dila, qui est la source de ces données, soutienne ce projet dans sa phase d’industrialisation”*, précise Ishan Bhojwani. La boucle devrait toutefois être bouclée : la Dinum est actuellement en cours de discussion avec la Dila pour articuler ce nouveau dispositif avec Albert API. *“Il y aura quand même une suite logique”*, affirme ainsi le co-responsable.

La chute des postes hors concours fait baisser les recrutements externes de fonctionnaires de l'État

Paul Idczak

4–5 minutes

1,4 %. C'est le volume de la baisse du nombre de postes ouverts au recrutement externe de fonctionnaires de l'État en 2024, par rapport à l'année précédente. Un chiffre issu d'une étude du service statistique de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), publiée le 12 février, et qui offre de nombreuses données sur l'emploi public dans la fonction publique d'État (FPE).

L'essentiel de ces 45 300 postes est accessible via concours (95 %), tandis que les 5 % restants concernent des emplois hors concours. Ces derniers ont d'ailleurs largement chuté d'un exercice sur l'autre, avec 600 postes en moins en 2024, soit une baisse de plus de 20 %, *“après un doublement entre 2022 et 2023”*, précise l'étude. Ce qui contribue largement au repli du volume total en 2024, les postes offerts par la voie de concours étant aussi fournis que l'année précédente, à hauteur de 43 200 emplois. Si le nombre total de postes offerts a baissé par rapport à 2023, il se situe d'ailleurs tout de même encore à un niveau plus élevé que ceux de l'ensemble des 12 derniers exercices, à l'exception du précédent.

Dans le détail des postes, la moitié sont proposés par l'Éducation nationale (22 900), loin devant l'Enseignement supérieur, puis les ministères de l'Intérieur, de la Justice, et de l'Économie.

Cinq départements ministériels qui regroupent 93 % des nouveaux

emplois offerts en 2024.

Transfert des surveillants pénitentiaires en catégorie B

Cette valeur globale cache des réalités différentes selon les catégories. Si le nombre de postes ouverts en catégorie A, qui englobe les deux tiers des recrutements annuels de la FPE, a augmenté de 1 %, c'est surtout en catégorie B (+33 %) et en catégorie C (-47 %) que les fluctuations ont été les plus significatives. La raison ? Le transfert en catégorie B du corps des surveillants pénitentiaires, qui représentait, entre 2500 et 3000 unités, près de la moitié des emplois offerts chaque année en catégorie C. Une évolution statutaire qui a eu une autre conséquence : pour la première fois, les candidats recrutés en catégorie C sont plus diplômés qu'en catégorie B, car il suffisait encore d'avoir obtenu un diplôme de niveau CAP ou BEP pour passer le concours de surveillant pénitentiaire, il y a 2 ans.

Lire aussi : [Le modèle de carrière de fonctionnaire ne domine plus chez les jeunes entrants dans la fonction publique](#)

L'étude de la DGAFP précise également le taux de postes non pourvus, qui s'élève, comme l'année précédente, à 11 %. Un chiffre se justifiant, selon ses auteurs, *“par le fait que certains concours n'attirent pas suffisamment de candidats pour le nombre de postes offerts, que certains candidats se désistent après avoir été admis, ou encore que le niveau des candidats présents est jugé insuffisant par rapport aux exigences du concours”*. Le nombre de candidats présents aux concours est d'ailleurs, lui, en hausse de 6 %, un inscrit sur deux s'étant présenté aux concours externes, neuf sur dix aux concours uniques et un sur trois aux troisièmes concours – ouverts, pour précision, aux candidats bénéficiant d'une ou plusieurs activités professionnelles en dehors du secteur public.

Enfin, les femmes continuent de truster la majorité des nouveaux postes, à hauteur de 60 %. Une valeur qui monte à 67 % parmi les enseignants, tandis que d'autres métiers sont eux aussi

essentiellement féminins, comme les professeurs des écoles (80 %) et les psychologues de l'éducation nationale (86 %).

Elles sont en revanche minoritaires en catégorie B (45 %), car elles ne représentent qu'à peine plus d'une nouvelle recrue sur cinq parmi les surveillants pénitentiaires.

Les services d'administration centrale dépassés par l'inflation normative

Par Simon Gendrel

4–5 minutes

La charge administrative dans les services d'administration centrale serait-elle trop importante ? C'est l'une des questions qui ont été soulevées par les députés à l'occasion du débat sur le contrôle de l'application des lois mené à l'initiative de Yaël Braun-Pivet, ce mardi 10 février. Une première.

Pour rappel le taux de mesures législatives appliquées entre 2022 et 2024 affichait le taux satisfaisant de 90 %, avant de chuter à 69 % depuis la mise en place de la 17^e législature en juin 2024, selon les chiffres communiqués dans le rapport de la séance de l'Assemblée nationale.

Instabilité gouvernementale et charge administrative importante

Les députés ont souhaité interroger le gouvernement Lecornu sur le retard, voire la non-application pure et simple des décrets, indispensables à la mise en œuvre effective d'une loi.

La commission des affaires culturelles et son président, Alexandre Portier (DR), qui ont vu cinq des six textes soumis appliqués, ont pointé un *“amateurisme et une certaine légèreté”*, illustrés par une notification tardive adressée par le gouvernement à la Commission européenne pour permettre l'application du texte visant à instaurer la majorité numérique et à lutter contre la haine en ligne.

Cette notification tardive a différé l'application du texte, voté à l'unanimité en juillet 2023. Un constat certainement dû à *“l’instabilité gouvernementale qui a contribué à des retards de publication”*, a rappelé Laurent Panifous, ministre délégué aux relations avec le Parlement dans l'une de ses réponses aux députés, mais qui ne peut occulter les autres éléments évoqués durant les trois heures et demie de séance.

Lire aussi : [L'application des lois en baisse : la faute à l'instabilité politique, mais pas que...](#)

De son côté, la commission des affaires économiques recense 61 % de mesures d'application prises, dont seulement 24 % dans le délai imparti de six mois. *“La charge administrative des services chargés d'élaborer ces mesures est-elle trop importante ?”* s'est interrogé le philippiste Thomas Lam. Stéphane Travert (EPR) souscrit : *“Nous devons veiller à voter des lois claires et sobres, d'application directe.”*

Un constat partagé par le ministre au banc, qui ajoute : *“La charge de travail liée à l'application des lois est en effet inégalement répartie entre les services. Trois pôles ministériels – écologie, social et économie – traitent 80 % des mesures d'application”*, expliquant en partie les retards constatés par les commissions concernées.

Absence de hiérarchisation préalable des mesures d'application, contraintes opérationnelles, arbitrages interministériels qui traînent... autant de facteurs, parmi d'autres, affectant l'ensemble des commissions.

Modération et anticipation

Quelques prises de parole ont néanmoins tenu à souligner la bonne écriture des décrets, fidèles aux intentions du législateur, qui appliquent, avec du retard certes, l'ensemble des textes votés de manière efficace.

Lire aussi : [“Il faut une évaluation systématique, rigoureuse et transparente de l’impact des lois votées”](#)

Finalement, modération et anticipation sont les deux maîtres mots d’une application plus rapide des lois. *“Il ne faut en effet pas imaginer que le pouvoir réglementaire puisse aller plus vite que ce que prévoit le temps législatif”*, a notamment averti le président de la commission des finances insoumis, Éric Coquerel. *“Les mesures réglementaires sont d’autant plus rapides et efficaces quand elles sont préparées avec rigueur en amont”*, a-t-il ajouté.

Un constat partagé par le ministre des Relations avec le Parlement : *“Les propositions de loi ne devraient sans doute pas systématiquement renvoyer vers des décrets d’application, une tendance qui s’est considérablement accrue au cours des dernières législatures. Une évaluation plus approfondie des projets et propositions de loi en amont permettrait d’en améliorer la mise en œuvre.”* La multiplication des rendez-vous du comité interministériel de l’application des lois servira également l’objectif du gouvernement de renouer avec le taux d’application des lois avant 2022, qui était de 82 %.

Un incident « historique » à la DGFIP met les opérations comptables des collectivités à l'arrêt

Par *Philippine Ramognino*

6–8 minutes

“On est fous, cela fait une semaine que ça dure.” Depuis le jeudi 5 février, le logiciel Hélios, qui gère l'intégralité de la comptabilité des collectivités, recettes et dépenses comprises, rencontre des dysfonctionnements inédits. Sandra Demarcq, secrétaire générale de Solidaires Finances Publiques, a saisi la directrice générale des finances publiques (DGFIP) Amélie Verdier après avoir appris que son réseau de service public local l'ait alerté sur la mise à l'arrêt contrainte de leurs opérations. *“Cet incident majeur est historique, poursuit-elle. Une panne aussi importante et durant aussi longtemps n'a jamais eu lieu au sein de l'administration.”*

“Hélios existe depuis vingt ans et c'est la première grosse panne”, abonde Sylvain Carpentier, responsable de la section “juridique” de la CGT Finances publiques. Mais la DGFIP tient d'emblée à le souligner : l'origine de l'incident est connue, et il ne s'agit ni d'un bug informatique lié à une évolution de version de l'application, ni d'une cyberattaque. *“C'est un incident exceptionnel de nature technique, lié à une défaillance matérielle sur une baie de stockage,* explique ce 13 février Éric Barbier, chef du service des gestions publiques locales, des activités bancaires et économiques à la direction générale des Finances publiques. *Dès le début, les équipes informatiques de la DGFIP et l'assistance technique du prestataire de la baie de stockage sont intervenues pour faire en sorte que cette anomalie soit réparée.”*

Un outil centralisé

Pour bien comprendre : afin d'effectuer leurs opérations financières, les collectivités mandatent le comptable public pour que celui-ci règle les fournisseurs ou prenne en charge les titres de recette. Les services de gestion comptable de la DGFIP réalisent un contrôle, puis mettent ces recettes en recouvrement. Or, depuis jeudi dernier, les collectivités ne peuvent plus envoyer de flux de données à l'application pour payer les mandats.

Lire aussi : [Comment le compte financier unique change le regard sur la "richesse" des collectivités](#)

Avant le déploiement d'Hélios, chaque trésorerie avait sa propre "disquette" pour transmettre ses données et documents électroniques. Les centres informatiques sont désormais centralisés, ce qui fait qu'une panne a nécessairement plus de conséquences qu'auparavant. *"En hypercentralisant et en ne présentant pas de serveur pouvant délester, on se retrouve avec des services complètement bloqués"*, regrette Sylvain Carpentier.

50 % du territoire durement impacté

Le logiciel Hélios est nourri par deux baies de stockage : le site de Versailles, qui n'a pas été impacté, et celui de Metz. Celui-ci représente 300 services de gestion comptable, qui n'ont plus d'applicatif depuis jeudi dernier. Le site de Versailles n'a pas été aussi durement touché, mais ses activités ont également été perturbées. *"Dans le même temps, il n'y avait plus de flux possible entre les ordonnateurs, y compris avec celui de Versailles"*, relate Sandra Demarcq. Les flux représentent toutes les données, notamment les factures, envoyées par les collectivités et services hospitaliers aux agents de la DGFIP.

Comme le confirme la DGFIP, pour 50 % des postes comptables l'application fonctionnait mais de façon dégradée, et pour les 50 % restant, les agents n'y ont tout simplement plus accès depuis jeudi.

“C’est quand même très compliqué, d’autant plus dans une situation où les collectivités territoriales, à la veille des élections municipales, doivent finaliser leur compte de gestion”, ajoute la secrétaire générale de Solidaires Finances Publiques.

Conséquences RH

Au-delà de l’impossibilité de rembourser les emprunts, de régler les loyers, de payer les prestataires des services publics hospitaliers et des collectivités ou du blocage des aides sociales versées par certaines, les dysfonctionnements revêtent des enjeux RH.

Les représentants syndicaux alertent notamment sur les risques liés aux paiements des salaires des agents territoriaux, qui ne peuvent se faire sans l’application Hélios. *“Les paies sont préparées entre 15 jours et 3 semaines en amont, le temps de tout mettre en route, explique Sandra Demarcq. La date limite pour que les paiements soient effectués dans de bonnes conditions est ce lundi.”*

Lire aussi : [La DGFIP expérimente pour diversifier les profils des managers de son réseau territorial](#)

Sur ce point, la DGFIP se veut rassurante. *“Selon notre plan actuel, la paie des agents territoriaux et hospitaliers devrait être assurée dans les conditions habituelles, d’ici la fin du mois, car on se place dans une perspective de reprise de la disponibilité d’Hélios pour l’ensemble des postes comptables dans le courant de la semaine prochaine”,* partage Éric Barbier. Et qu’arrivera-t-il si l’issue s’avère moins favorable ? La direction assure disposer d’une solution alternative : rejouer la paie du mois précédent. Ce serait alors le “mode Covid” qui serait activé, c’est-à-dire que chaque agent recevrait son salaire mais de façon dupliquée du mois de janvier. Un plan B qui sauverait les meubles mais pourrait impacter certains agents. *“Si des collègues avaient fait des heures supplémentaires ou augmenté d’échelon, ce ne sera pas appliqué ce mois-ci”,* illustre Sandra Demarcq.

Une remise en marche progressive

Bonne nouvelle : le logiciel a pu repartir hier en fin de journée, et les 50 % de postes en situation dégradée vont pouvoir reprendre leurs activités ce matin. Pour les postes complètement paralysés, il faudra encore attendre. *“C’est une perspective très encourageante, assure Éric Barbier. En tout début de semaine prochaine nous connaissons le plan de reprise de l’activité des postes comptables des 50 % restants”*. Les équipes techniques continueront en effet de travailler aujourd’hui et ce week-end à la restauration, et c’est seulement la semaine prochaine que la DGFIP en saura plus sur le calendrier de reprise.

Mais ne risque-t-il pas d’y avoir des risques liés au désengorgement massif de l’ensemble de ces flux ? Là aussi, là DGFIP assure que la situation est sous contrôle. *“Nous avons un plan de reprise d’activité, dans le cadre duquel nous procédons par priorité”*, explique le chef de service. L’objectif est de maîtriser ce risque d’engorgement de flux en les hiérarchisant. Ces flux seront traités par ordre de priorités par les postes comptables, en commençant par la paie des agents.